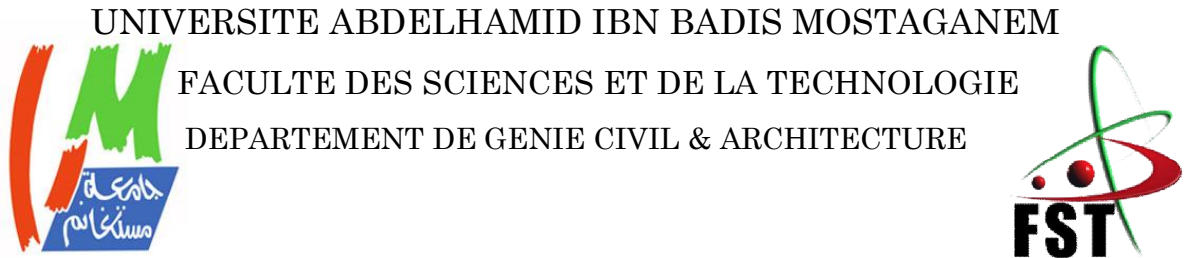


République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITE ABDELHAMID IBN BADIS MOSTAGANEM  
FACULTE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE  
DEPARTEMENT DE GENIE CIVIL & ARCHITECTURE

N° d'ordre : M...../ARCHI/2018

## *Thème*

**L'espace public Mostaganemois  
la place 1er Novembre 1954**

**MEMOIRE DE FIN D'ETUDE**

MASTER ACADEMIQUE

**Filière : Architecture et urbanisme  
Spécialité : Architecture et Patrimoine**

Présenté par

**Mr: BOUKRA Youcef**

Président : Mr BENSELLA

Examineur: Mr AHMED KHODJA MOHAMED

Examineur : Mr BOUCHACHI Toufik

Encadreur : M. BOUCHAAR Rafika

**Année Universitaire 2017 / 2018**

# Sommaire

## Sommaire

Remerciement .....	
Dédicace .....	
Préambule Général .....	
Introduction.....	01
Approche méthodologique.....	
Choix du sujet.....	03
Question de départ.....	04
Elaboration de la Problématique.....	06

## **PREMIERE PARTIE : Approche théorique**

### **Chapitre 1 : Définitions et concepts fondamentaux**

1.1- Notions de base .....	10
1.1. 1.2- Présentation historique .....	14
1.2. 1.3- Interaction Ville-Espace-Patrimoine .....	27

### **Chapitre 2 : Etat des lieux**

2.1- Réalité de l'espace public .....	33
2.2- Recherches antérieures sur le sujet .....	45

## **DEUXIEME PARTIE : Aspect Pratique**

### **Chapitre 1 : Analyse du site 1<sup>er</sup> Novembre 1954**

1.1- Analyse historique du site 1 <sup>er</sup> Novembre 1954 .....	56
1.1.1- Espace public au Maghreb .....	
1.1.2- L'espace public Mostaganemois .....	
1.2 Analyse Morphologique de la place 1 <sup>er</sup> Novembre 1954 .....	62

1.2.1 Analyse du contexte de la place 1 <sup>er</sup> Novembre 1954 .....	
1.2.2 Analyse de la composition de la place 1 <sup>er</sup> Novembre 1954 .....	
1.2.3 Analyse des fonctions des usages et des appropriations .....	
1.2.4 Analyse de la perception de la place 1 <sup>er</sup> Novembre 1954 .....	
1.2.5 Le diagnostic approximatif de la place 1 <sup>er</sup> Novembre 1954 .....	

## **Chapitre 2 : les nouveaux usages de 21<sup>e</sup> siècle de l'espace public**

Introduction .....	83
Constat pratiques .....	85

## **Chapitre 3 : Proposition d'aménagements**

3.1- Etat des lieux .....	93
3.2- Rendu .....	94
3.3- Conclusion .....	99

<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	100
----------------------------	-----

## **Remerciement**

Mon profond remerciement va d'abord à M. BOUCHAAR Rafikaqui a bien voulu diriger

Ce travail. Ses orientations, remarques se sont révélés très précieux. je tiens à lui exprimer ici toute ma gratitude.

Je tiens aussi à adresser mes vifs remerciements à de nombreuses personnes qui m'ont soutenu moralement, pendant toute la durée de ce master, sans qui ce travail n'aurait pu aboutir.

Enfin et non des moindres, j'adresse à ma mère ainsi qu'à ma famille mes ultimes remerciements pour leur générosité et leur patience.

## Introduction

« La place est sûrement le premier type d'espace urbain inventé par l'homme »<sup>1</sup>

Les sciences humaines et sociales ainsi que l'architecte abordent de manière abondante la question de l'espace publique. La première traite le dernier du plan social sans grande considération pour la notion de l'espace matériel. L'architecture quant à elle, préfère justement une approche concrète et utilitariste, négligeant ainsi la dimension sociale et poétique. Etant diplômé en architecture à l'université Abdelhamid Ibn Badiss de Mostaganem et titulaire d'un Master en Science Humaine et Sociales en spécialité Espace Public de l'université de Jean Monnet de Saint-Etienne on tentera tant bien que mal par la présente recherche d'explorer un procédé pluridisciplinaire même si ce chemin semble être sinueux. D'un premier abord vu l'insuffisance documentaire concernant cette méthode. Néanmoins, des analyses personnelles effectuées ses dernières années lors de nombreux voyages dans certains recoins d'Algérie m'ont permis d'aiguiser mes convictions de l'espace public et relever le défi.

Notre thèse s'articule donc autour de deux parties complémentaires :

La première abordera les éléments théoriques et la seconde traitera le volet pratique dans lequel on tentera de répondre aux questionnements précédemment soulevés. Cette première partie est elle-même divisée en deux chapitres. En premier il s'agira de définitions et de notions de base, parce qu'il nous a semblé évident et non moins important d'esquisser quelques définitions pour mieux cerner, comprendre et concevoir notre présente étude. Ce volet est complété par un bref historique qui remontera des premières cités jusqu'aux temps modernes. Un balayage chronologique inévitable pour situer les précédentes notions dans le temps et l'espace.

Une fois ces notions définies et situées dans le temps, on les juxtaposera dans un procédé analytique permettant d'étudier ses diverses interactions (Villes, Espace Public et Patrimoine)

Dans le second chapitre ; Etats des lieux, on relèvera plusieurs constats in situ de l'actuelle crise que connaît une majorité d'espaces publics d'héritage colonial, investies anarchiquement au lendemain de l'indépendance dans une urbanisation désordonnée. Cette analyse sera alimentée de recherches antérieures et effectuées à ce sujet.

---

<sup>1</sup> Robert Krier, L'espace de la ville : théorie et pratique, archives d'architecture moderne, Bruxelles, 1975, p.7

La deuxième partie du mémoire abordera l'approche pratique où l'on tentera de conjuguer les savoirs théoriques, acquis dans la première partie, à la réalité urbaine. Nous prendrons comme point de départ, les exemples précédemment cités auxquels nous appliqueront les schémas de réponses techniques aux besoins sociaux européens adaptés aux critères de notre société et à ses besoins particuliers.

Cette partie s'articule sur trois chapitres dont le premier évoquera une analyse du site 1<sup>er</sup> novembre 1954 et qui comprendra une analyse historique allant de l'espace public maghrebin en passant par une brève histoire de Mostaganem en concluant par une analyse morphologique.

Un deuxième chapitre vient compléter le précédent on évoquant les nouveaux usages de 21<sup>e</sup> siècle de l'espace public pour finir un troisième chapitre où on soumettra une proposition d'aménagements de la place en question.

## **Approche méthodologique**

### **1 choix du sujet :**

Vu le caractère pluridisciplinaire de notre approche, nous opteront pour une méthodologie multiple incluant :

La recherche Historique et descriptive ainsi qu'une enquête de terrain.

Contrairement au thème, il nous a été moins facile de choisir notre sujet. Il nous a fallu un du temps et quelques reformulations pour qu'il soit enfin valide. Malgré une certaine non-faisabilité dont on m'avait averti à plusieurs reprises dès le départ, du fait que très peu d'études ont abordé ce sujet d'un point de vue pluridisciplinaire.

Cette non-faisabilité résulte de trois points :

Le premier, vient du fait que l'on trouve une quantité importante de documents traitant de l'espace public en occident et son intégration logique au domaine du patrimoine. Nonobstant, son histoire au Maghreb reste encore jeune et très peu documentée, écrasée par l'importance qu'on attribue au patrimoine bâti.

Le deuxième concerne les méthodes employées au traitement des espaces publiques. Effectivement le patrimoine bâti est considéré non pas dans son ensemble, incluant les places publiques adjacentes qui en font partie dans le plan initial et qui reste uniquement traités comme des abords. Elle reste aussi abordée de manière technique excluant l'aspect sociologique et poétique qu'ont ces espaces dans l'inconscient collectif.

Deux citations distinctes et contradictoire prises du manuel de recherche en sciences sociales, s'appliquent à notre cas, dans la première on explique : « si nous choisissons de traiter un sujet donné, c'est forcément parce qu'il nous intéresse. Nous en avons presque toujours une connaissance préalable et souvent une expérience concrète. Peut-être même sommes-nous désireux de réaliser notre recherche pour mettre à jour un problème social ou

pour défendre une cause qui nous tient à cœur »<sup>2</sup>. Effectivement le choix de ce sujet n'est pas fortuit, il résulte bien d'une volonté personnelle, celle d'apporter un brin de changement. Dans la seconde citation, on évoque un autre type de choix de sujet qui se met à l'opposé du premier : « même lorsqu'un jeune chercheur ou une jeune chercheuse est engagé pour travailler sur un sujet auquel il ou elle se sentait précédemment indifférent(e), il est extrêmement peu probable qu'il ou elle n'ait pas déjà quelques petite idées sur le sujet et que son intérêt pour la question ne se développe vite »<sup>3</sup>. Notre sujet s'amorçait comme un champ presque vierge dont on n'avait que peu d'information, sauf qu'en l'explorant, notre intérêt n'a cessé de croître.

### **1.2 Question de départ :**

Avant toute chose, il est nécessaire de préciser que de nombreux questionnements et réflexions ont précédé cette étape, des questionnements non moins importante et existentiels concernant l'espace public :

- a- l'espace public au cœur du renouvellement urbain.**
- b- Requalifier l'espace public comme un ensemble urbain.**
- c- La mise en patrimoine des espaces publics.**
- d- L'approche et la conception réservée à ce dernier dans les villes de demain (Non pas comme un être vivant mais comme machine)<sup>4</sup>**

Ces questions bien que fortuites, ne manquent pas de pertinence, en effet ils vont nous permettre l'élaboration de notre départ qui de sa part aussi ne doit pas manquer. Car il est d'une grande importance que celle-ci soit efficace pour l'élaboration de la problématique et le bon déroulement de la recherche.

A ce propos de BEAUD et WEBER explique dans guide de l'enquête de terrain : « c'est cette question de départ qui orientera vos premières lectures et qui vous motivera pour choisir votre terrain et votre mode d'enquête. (...) Votre question doit avoir un sens (...) dans l'univers

---

<sup>2</sup>Quivy Raymond et VAN CAMPENHOUDT Luc, Manuel de recherche en sciences sociales, Edition Dunod, Paris, 2007, p. 17.

<sup>3</sup>Ibidem, p.17

<sup>4</sup> Métaphore empreinté à RocioPenalta Catalan, La ville en tant que corps : Métaphores corporelles de l'espace urbain, Revue TRANS N11 – Trahison, Presse Sorbonne Nouvelles, 2011.

d'interconnaissance qui va devenir votre terrain d'enquête »<sup>5</sup>. La question de départ et donc un élément clé et elle se doit d'être bien construite

Les questionnements qu'on s'est posé précédemment, ont prouvé leur importance en permettant la naissance de notre question de départ provisoire, elle sera par la suite validée par notre encadreur de méthodologie :

## **Comment repenser l'espace public et sa mise en patrimoine ?**

---

<sup>5</sup> BEAUD Stéphane et WEBER Florence, guide de l'enquête de terrain, Edition La Découverte, Paris, 2003, p. 34.

### **1.3. Elaboration de la problématique**

Il était moins difficile pour nous d'élaborer une problématique complète finale. De nombreuses problématique provisoires et reformulations nous ont fallu tant bien que mal pour y parvenir.

« Pour voir une ville, il ne suffit pas de garder les yeux ouverts : il faut d'abord écarter tout ce qui vous empêche de le voir, toutes les idées reçues, les images préétablies qui continuent à encombrer le champ visuel et la capacité à comprendre. Réduire au minimum le nombre énorme d'éléments que la ville met sous les yeux du spectateur à chaque seconde, et relier les fragments dispersés dans un design analytique et unitaire, comme le schéma d'une machine, à partir de laquelle peut comprendre comment cela fonctionne. »<sup>6</sup>

Suite aux nombreuses questions croisées tout au long de notre recherche (qui s'est avérée plus complexe que prévu) nous avons été mené à poser la problématique suivante :

**Comment repenser l'espace public Mostaganemois pour l'intégrer au patrimoine  
« La place du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 (Place d'Armes) » comme exemple.**

Afin de répondre à cette problématique il est nécessaire de soulever certaines anomalies.

La place publique et les bâtiments adjacents étaient bâtis comme un ensemble par l'état coloniale mais seules ses bâtiments sont considérés comme patrimoine et restaurés selon des exigences préétablies, qu'en est-il de la place (traitée indifféremment) et qui fait donc défaut à cette image urbaine d'ensemble.

Dans le cas où cette place publique sera incluse dans la restauration du patrimoine selon la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, qui stipule dans l'article 8, la protection, la sauvegarde et la mise en valeur des ensembles urbains. On ne peut appliquer les mêmes critères de préservations appliqués aux bâtis alentours, à une placette qui nécessite une approche pluridisciplinaire. Car cette dernière dépasse l'acte de construire au plan physique dans le sens où elle devrait refléter l'état d'âme d'une société tout en accueillant des affluences diverses et rendre conscient de son identité culturelle. Nous nous intéressons ainsi non pas à la place publique physique mais au concept de la place publique, prise en tant

---

<sup>6</sup>Italo Calvino, la ville doit trouver ses dieux, Barcelone, tusquets, 1995, p340.

qu'espace liant le spatial et le social et impliquant les pratique de ses usagers habitants.  
« L'espace publique est un espace sensible dans lequel évoluent des corps, perceptibles et observables, et un espace de compétences, c'est-à-dire de savoirs pratiques détenus non seulement par des opérationnels et des concepteurs (architectes ou urbanistes), mais aussi par des usagers ordinaires »<sup>7</sup>

---

<sup>7</sup> Isaac Joseph, La ville sans qualité, Edition de l'AUBE, 1998, p-31

## **Première partie : APPROCHE THEORIQUE**

## **Chapitre 01 : Définitions et concepts fondamentaux**

## 1.1- Notions de base :

L'espace public révèle l'histoire, la mémoire collective d'une ville. C'est aussi l'expression de sa complexité. Intrinsèquement lié au territoire urbain, l'espace public structure la cité. L'espace public est un terme polysémique qui désigne un espace à la fois métaphorique et matériel. Comme espace métaphorique, l'espace public est synonyme de sphère publique ou du débat public. Comme espace matériel, les espaces publics correspondent tantôt à des espaces de rencontre et d'interaction sociales, tantôt à des espaces géographiques ouverts au public, tantôt à une catégorie d'action<sup>8</sup>.

Recouvrant un grand nombre de réalités et d'échelles-placettes, regroupement de quartiers, centre-ville de métropole- l'espace public construit la ville en continu. Il concentre la diversité des usages des habitants et des citoyens, permet la mixité sociale, participe à l'attractivité économique. Autant de fonctions qui sont des enjeux, compte tenu de la densification des villes et des contraintes environnementales. Le terme est d'abord apparu au cours des années 1960, à la suite des travaux de J. Habermas (1962)<sup>9</sup>. Ceux-ci portaient sur la constitution progressive, au cours du XVIIIe siècle, d'une sphère de la publicité (Öffentlichkeit) fondée sur l'usage libre et public de la raison, et s'autonomisant par rapport à la sphère du pouvoir. Si les lieux ont leur importance dans ce processus (cafés, théâtres, etc.), le terme d'espace public désigne alors davantage un espace abstrait et changeant, prenant la forme du rassemblement qui le fait naître. A partir des années 1970 s'opère un glissement sémantique, le terme étant de plus en plus employé comme une catégorie de lecture de la ville, pour désigner un espace matériel porteur de caractéristiques propres en termes de formes et d'usages. L'émergence puis l'affirmation de cette définition des espaces publics est concomitante de leur transformation en catégorie d'action puisque ces derniers deviennent, au même moment, un élément des différentes politiques urbaines en Europe. En tout cas, la banalisation du terme au cours des années 1990 et 2000 va donc de pair avec une polysémie croissante.

En sociologie urbaine, les espaces publics sont des espaces de rencontres socialement organisés par des rituels d'exposition ou d'évitement. S'inscrivant dans la lignée des travaux

---

<sup>8</sup>(fr) Espace public [archive] Définition dans *Hypergéô*, encyclopédie de géographie en ligne.

<sup>9</sup>Jürgen Habermas, *L'Espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris, 1997.

d'E. Goffman (1973)<sup>10</sup>, I. Joseph (1984, 1998)<sup>11</sup> apparaît comme l'un des principaux promoteurs du concept en France. Le terme désigne alors un espace d'expériences et renvoie aux interactions se nouant dans l'anonymat de la ville. Certes l'espace physique est intégré dans cette définition : il offre plus ou moins de prises aux citoyens et celles-ci sont d'ailleurs largement déterminées par les producteurs et les gestionnaires de cet espace. Mais dans cette acception, l'espace public se définit moins par sa matérialité et son statut juridique que par ses pratiques. A l'inverse, la littérature géographique, architecturale et urbanistique emploie le terme pour désigner un espace physique regroupant tous les lieux qui appartiennent au domaine public, qui sont librement et gratuitement accessibles, et qui de surcroît sont aménagés et entretenus à cette fin. Le terme vient se substituer à celui d'espace libre, jusque-là utilisé pour désigner ces lieux en insistant sur leur caractère non bâti, et correspond donc d'une part au réseau viaire (rues, places, boulevards), et d'autre part aux espaces verts (parcs, jardins, squares).

L'espace public représente dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous. Ils appartiennent soit à l'État, soit à aucune entité juridique et morale de droit ou, exceptionnellement, au domaine privé. Depuis les années 1980, les réflexions sur l'espace public urbain contemporain incluent un retour du piéton dans les préoccupations urbanistiques, et donc une évolution formelle qui lui donne une dimension symbolique prépondérante : piétonniers, recours au forum ou agora dans les créations d'espaces publics.

L'espace public urbain est aussi un champ d'action régalien : organisation générale de la ville, interventions symboliques ou monumentales, planification, équipements urbains (ponts, rues, égouts). Le terme « urbanisme » est étroitement lié à l'expression du droit régalien sur la ville et à l'exercice de la transformation de l'espace public.

Simultanément, il est « champ de libertés » beaucoup plus larges que la liberté de circuler : liberté de manifestation, de parole, d'expression, de commercer. Ce champ se définit constitutionnellement, est restreint par les corps des lois, règlements et pratiques et forme le théâtre de l'opposition au pouvoir, de la plupart des conflits politiques et sociaux (sit-in, occupations de carrefours, dérives de fêtes collectives) volontés de s'identifier, de s'approprier les espaces publics d'une ville ou d'une zone. L'espace public constitue l'espace de vie

---

<sup>10</sup> Goffman, E. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne – Les relations en public – tome 2*, Paris, Minit

<sup>11</sup> Isaac Joseph. *Essai sur la dispersion de l'espace public*, 1984, Edition Sociologie des Formes, Librairie des Méridiens.

collective de ses riverains (habitants, commerçants, artisans) et les formes locales de la vie collective le marquent de manière multiforme : l'aménagement, l'ambiance, la couleur et les décorations de la rue, les marchés, les activités économiques (vendeurs ambulants, étals) ou collectives (terrasses, jeux, processions, carnivals) préservent plus ou moins le statut social et l'anonymat de chacun, avec dans les villes une très grande variété de situations (des ghettos homogènes aux zones les plus diversifiées).

### **Le concept de l'espace public en philosophie et en sciences sociales :**

Utilisé en premier lieu par Kant, le concept a été défini plus précisément par Hannah Arendt, en particulier dans *Condition de l'homme moderne* (1958) et dans *La Crise de la culture* (1961)<sup>12</sup>.

L'espace public est une notion très utilisée en sociologie depuis la thèse de Jürgen Habermas intitulée *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (1962)<sup>13</sup>.

Dans cet ouvrage, Habermas décrit « le processus au cours duquel le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État ».<sup>14</sup> Le processus en question est à dater au XVIII<sup>e</sup> siècle en Angleterre (quelque trente années plus tard en France), siècle de développement de l'urbanisation et de l'émergence de la notion d'espace privé dans la bourgeoisie des villes. Habermas montre comment les réunions de salon et les cafés ont contribué à la multiplication des discussions et des débats politiques, lesquels jouissent d'une publicité par l'intermédiaire des médias de l'époque (relations épistolaires, presse naissante). Aujourd'hui l'espace public est au centre de nombreuses problématiques, notamment dans le champ des sciences de la communication. On citera notamment l'analyse de Bernard Miège (*La société conquise par la communication*)<sup>15</sup> qui distingue, dans un retour historique sur les modèles d'espace public, quatre grands modèles de communication qui organisent un espace public élargi et fragmenté : la presse d'opinion (milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle), la presse commerciale (à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle), les médias

---

<sup>12</sup> Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, coll. *Pocket Agora*, Paris, 1983

<sup>13</sup> Op. Cit. Habermas

<sup>14</sup> Op. Cit. Habermas.

<sup>15</sup> Bernard Miège, *La société conquise par la communication. I. Logiques sociales*, Grenoble : PUG, 226 p.

audiovisuels de masse (depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle) et les relations publiques généralisées (depuis les années 1970).

En anthropologie, l'espace public est apparu comme une notion importante pour distinguer les sociétés modernes pouvant être appelées « sociétés de la publicité » par opposition à bon nombre de sociétés traditionnelles que l'on qualifierait alors de « sociétés sans publicité » ou de « société du secret », dans le cas où la plupart des paroles sur lesquelles s'appuie l'autorité sont secrètes ou privées, et ne reposent donc pas sur une diffusion ou un débat public à propos de ces paroles au sein de la population.

L'approche de l'espace public, uniquement par l'aménagement physique voulant prendre en compte tous les usages et usagers, atteint aujourd'hui ses limites, et débouche rapidement sur une impossibilité de faire cohabiter tous les usagers de façon apaisée. Le Centre d'Études et de Recherche sur les Transports, l'Urbanisme et les Constructions Publiques (CERTU et le CNT) ont par exemple essayé de recenser, classifier et donner des éléments de hiérarchisation des usages : plus de 150 ont pu être dénombrés, rendant impossible toute approche systématique selon des méthodologies linéaires et/ou techniques.

Face à ce nouveau défi, il faut donc aujourd'hui aborder l'espace public comme un véritable système dont le fonctionnement complexe nécessite d'en comprendre les usages, les comportements, l'appropriation collective. Inscrire l'aménagement de l'espace public dans une démarche systémique et en montrer les bénéfices tirés, telle est la méthodologie proposée ici pour relever ce défi.

Le fonctionnement apaisé de l'espace public passe en fait par une triple action de sensibilisation à la règle, de respect de la règle et d'adaptation de la règle aux nouvelles pratiques. Le meilleur projet d'aménagement ne permet pas de résoudre le problème d'une appropriation collective des objectifs. Le projet apparaît en effet aujourd'hui au public comme une tentative des concepteurs, des techniciens et des élus pour imposer leur choix à une population qu'ils pensent facilement convaincre, sans intégrer le dialogue préalable et incontournable pour un bon fonctionnement. Le processus de décision doit donc basculer du domaine technique au domaine sociologique, le technicien intervenant pour formaliser le projet.

Le constat a été fait que la cause principale d'échec dans la mise en œuvre d'une politique d'aménagement de l'espace public provient en général d'une mauvaise

compréhension des fonctionnements et dysfonctionnements concrets de cet espace. Avant de décider, il importe de comprendre ce que vivent les gens.

## **1.2- Présentation Historique :**

L'histoire dans sa continuité fournit les éléments indispensables à l'analyse, à la compréhension des valeurs de l'espace. (BERTRAND. J. M, LISTOWSKI. H, 1984)<sup>16</sup>. L'étude historique des places publiques, leur forme, leur emplacement ainsi que les comportements et les pratiques des usagers au sein de ces espaces est nécessaire pour comprendre les éléments qui ont favorisé l'animation et l'attraction de ses espaces. Donc il sera intéressant de présenter l'évolution des formes urbaines, à travers les civilisations, de comprendre l'origine du lieu, l'origine de sa forme, les raisons de son fonctionnement, son accrochage dans le tissu urbain, ... etc.

### **1.2.1- La place à l'époque grecque (l'agora):**

L'histoire de la place publique commence avec l'agora, centre de la ville réunissant les fonctions essentielles de la cité grecque. (BERTRAND. M. J, LISTOWSKI. H, 1984)<sup>17</sup>. Sur le plan social, la civilisation grecque est basée sur le principe de la démocratie et le respect de l'autre, c'est pourquoi chaque projet concernant la communauté devait donc être discuté et débattu en public. Ceci explique en partie l'importance accordée aux lieux publics dans le développement de la vie communautaire.

Terme grec désignant la place publique qui constitue le cœur de la cité grecque (...). Lieu saint où se déroulent les cérémonies religieuses de la cité, puis théâtre de la vie publique, enfin investie par la vie économique, sa morphologie reflète l'histoire de la « polis » et de ses institutions. (...). Bordée sur plusieurs côtés par des édifices administratifs (salle de conseil, siège de tribunaux, archives...), elle peut regrouper aussi des édifices religieux (autels, temples, tombeaux). (MERLIN. P et CHOAY. F 2005)<sup>18</sup>. Dans l'antiquité grecque, c'est une place où les fonctions politiques et économiques prédominent. Elles sont cependant parfois séparées dans des lieux distincts. Mot parfois employé, dans la seconde moitié du XXème

---

<sup>16</sup> Bertrand M, Listowski H. Les places dans la ville. Dunod.; 1984:92 p

<sup>17</sup>Ibid

<sup>18</sup>Pierre merlin, Françoise Choay et al. Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement,. Paris, PUF, 1988, 1 vol.

siècle, pour désigner la place d'un centre civique d'une ville nouvelle ou d'une extension urbaine, ou même pour désigner un espace de civilité sans matérialité. (GAUTHIEZ. B, 2003)<sup>19</sup>

### **Mode d'appropriation communautaire :**

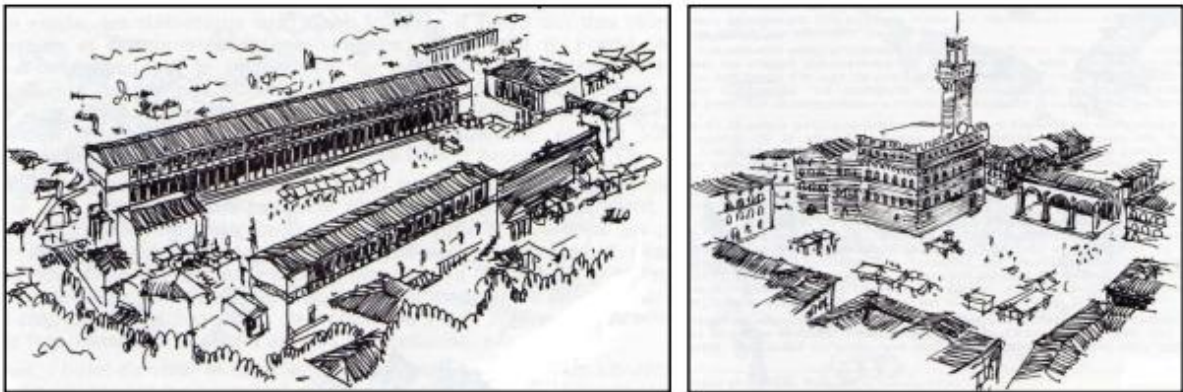
L'appropriation de l'espace au sein de cette communauté est considérée, comme symbole et modèle d'appropriation collective qui a pu réunir tout un peuple grâce aux sentiments de fraternité et d'égalité dont il jouissait. (BEN DIB. K, 1998) MUMFORD. L, 1964, a montré dans son livre « LA CITE A TRAVERS L'HISTOIRE »<sup>20</sup>, le mode d'appropriation de l'agora : L'agora est un centre plein d'animation de la cité grecque. Dès l'origine, l'agora, est réservée aux multiples rapports de la vie quotidienne. (...). Si, à partir du Vème siècle, l'agora est normalement utilisée comme place de marché, elle est avant tout conçue pour permettre aux membres de la communauté de se réunir. Les transactions et échanges de marchandises ne sont qu'une des multiples activités des individus et des groupes qui, pour des raisons diverses, se rassemblent en ce lieu. L'agora est qualifiée de « lieu de réunion » où se rassemblent les habitants de la ville, et dans la scène ainsi décrite l'assemblée doit décider si la peine à laquelle un meurtrier a été condamné, pour « prix du sang », compense justement la perte subie par les parents de la victime ou non ?. Les anciens « assis sur des sièges de pierre polie, au centre de la sainte assemblée », expliquent leur décision. Les communautés les plus primitives ont des affaires à régler en commun et des difficultés à aplanir : elles ont à se préoccuper des colères, des craintes, des soupçons, veiller au maintien d'un équilibre social menacé par des conflits individuels, des outrages, des larcins, et le désir de revanche des victimes. (...). L'agora, dans la cité, devait jouer un rôle semblable et accueillir des activités plus complexes de la vie communautaire urbaine. Mais à l'origine, l'agora était avant tout un lieu de palabre et de conversation et sans doute, sur toutes les anciennes places de marché, l'échange des nouvelles n'était-il pas considéré comme moins important que l'échange des marchandises. Le marché demeurait, le lieu où s'effectuent des transactions personnelles dans une joyeuse atmosphère. (...). L'agora n'avait plus de fonction spécialisée et toute sorte d'activités pouvait éventuellement prendre place. (MUMFORD. L, 1964)

### **Forme et emplacement de l'agora :**

---

<sup>19</sup>GAUTHIER Bernard, Espace urbain. Vocabulaire et morphologie, Editions du patrimoine CMN 2003.

<sup>20</sup> Op. Cit. MUMFORD. L



**Figure 1: l'agora grecque**

Source : Bertrand M.J, Listowski H, 1984.

L'agora primitive n'avait pas de forme régulière. C'était parfois un assez vaste carré, mais dans une ville comme THERA, nous voyons un élargissement de l'artère principale. L'agora est avant tout un espace libre, que peuvent utiliser de multiples activités publiques, et qui n'est pas nécessairement délimité d'une façon précise. Souvent des édifices s'y trouvent répartis avec irrégularité, là, un temple, plus loin, une fontaine, ou la statue d'un héros, ou parfois un alignement de boutiques où peut s'arrêter le passant, et au centre s'installent les étalages des jours de marché. A partir du VII<sup>ème</sup> siècle, où l'usage de la monnaie d'or et d'argent allait stimuler les échanges, l'activité commerciale et l'agora elle-même prenaient plus d'importance dans la vie de la cité. (MUMFORD. L, 1964) La qualité esthétique de l'espace de l'agora a été soulignée dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, notamment par VIOLLET-LE-DUC (Entretien sur l'architecture, 1863, « septième entretien ») et surtout par C.SITTE (Der Stadtebau, 1889, en particulier dans l'introduction) qui en fait une sorte d'archétype esthétique de la place urbaine et de l'espace public. Pour ce dernier, la qualité de l'agora tient à son échelle, à sa compacité et à la clôture visuelle réalisée autour de la place proprement dite ; à son irrégularité, à son asymétrie et à la disposition latérale de ses ornements. VIOLLET-LE-DUC comme SITE opposent les caractères spatiaux de l'agora à ceux des places et espaces publics du XIX<sup>ème</sup> siècle, hors d'échelle, réguliers, symétriques, à ornements centraux, et dont tous deux imputent le manque de grâce et la monotonie au fait qu'ils ont été conçus « sur planche à dessin ». (MERLIN P et CHOAY F 2005).

### 1.2.2- La place à l'époque romaine (le forum) :

D'après la tradition, ROME fut constituée par le regroupement de plusieurs tribus sous la direction de l'une d'entre elles. Chez les romains « la place publique » était destinée à plusieurs pratiques.

Dans l'antiquité romaine, place ordonnancée réunissant des édifices administratifs, juridiques, religieux et commerciaux, parfois en plusieurs espaces libres publics connexes entourés de portiques, le tout formant le centre civique d'une agglomération urbaine.

Mot latin, il fait généralement l'objet d'une grande attention dans sa composition : soit les édifices qui le forment sont construits à des dates différentes mais combinées et reliées dans une unité donnée par un portique public, soit il s'agit d'emblée d'une unité de composition urbaine. Un nombre important de forums édifiés aux I<sup>er</sup> et II<sup>ème</sup> siècle en GAULE ont la même composition, selon un axe longitudinal le long duquel se font face un temple et une basilique placée transversalement. (GAUTHIEZ. B ; 2003). Le Forum est une vaste place dallée, entourée de portiques, qui constitue, à la jonction du cardo et decumanus, le centre vital des villes romaines ; lieu privilégié de rencontres, il rassemble progressivement les fonctions juridiques, religieuses, politiques, culturelles et commerciales. (MERLIN. P et CHOAY. F 2005)<sup>21</sup> Mode d'appropriation autoritaire : L'appropriation de l'espace à l'époque romaine était une appropriation « autoritaire » où le renforcement de la puissance matérielle constitue le seul souci de ses dirigeants. Pour réaliser ses objectifs, ROME se servait d'une armée colossale qui a imposé ses lois dont le principe générateur était l'ordre. Ce dernier était clairement défini dans la conception spatiale de la ville. (BEN DIB. K, 1998) Dans l'établissement de la ville Romaine, on commence par la fixation des limites et par l'édification d'un mur qui entoure l'espace rectangulaire dans lequel la ville devrait se développer selon un ordre strict, relativement aux axes principaux : le Cardo et le Décumanus qui divisent l'espace en quatre parties, l'intersection de ces deux axes donne naissance à l'emplacement du forum. Cette organisation facilite le contrôle de toutes les parties de la ville à partir de ce centre. LAVEDAN nous rappelle que la délimitation d'une place commerciale commune, le forum, avait été le symbole de cette union, celle-ci comportait un lieu de réunion, qui était également utilisé à l'origine pour des compétitions sportives et des rencontres de gladiateurs. Le forum n'était pas seulement une place publique. Dans la

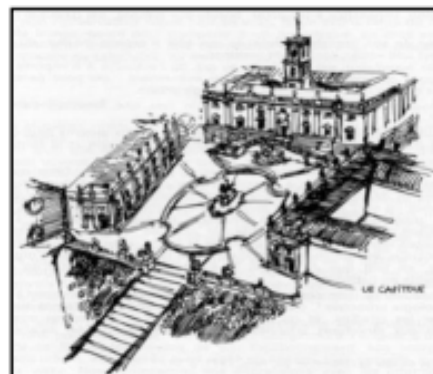
---

<sup>21</sup> Op.cit. MERLIN. P et CHOAY. F

conception romaine, il formait un ensemble complexe, comprenant des temples, des autels, des cours de justice, et des chambres de réunions pour les assemblées, édifices entourés de rangées de colonnades et de larges espaces libres, où des orateurs pouvait s'adresser à la foule. Le forum se prêtait lui-même à des usages multiples et était entre autre utilisé pour les cérémonies religieuses. (MUMFORD. L, 1964).

### **Forme et emplacement du Forum :**

Selon DE QUINCY. Q, Le forum qui était la place publique, dans les villes antiques, en occupait toujours le centre. C'était le point qu'on établissait en premier dans la fondation d'une ville, parce que ce forum comprenait le marché, les juridictions, les comptoirs d'échanges, etc., enfin tout ce qui se rapportait aux besoins de la vie, aux affaires de commerce. C'était le lieu de réunion où, le plus grand nombre passait la journée entière. (JAKOVLJEVIC. N, CULOT. M, 1984) Le forum est situé à l'intersection des deux axes principaux, le Cardo et le Decumanus. Sa continuité est assurée par les rues bordées d'arcades, servant aux commerces et à l'artisanat, permettant le rassemblement et les échanges, c'est pourquoi il constitue le cœur battant de la cité. Les dimensions du forum, déclare VITRUVÉ, « doivent être calculées en fonction du chiffre de la population, et à moins que l'espace disponible se trouve naturellement restreint, elles doivent largement dépasser les besoins apparents. La largeur sera calculée par rapport à la longueur, dans la proportion des deux tiers. Ainsi le plan allongé sera favorable à l'organisation des spectacles » (MUMFORD. L, 1964)<sup>22</sup>.



**Figure 2: Le Forum romain**

Source : Bertrand M.J, Listowski H, 1984.

---

<sup>22</sup> Op.cit. Mumford.

### **1.2.3- La place au moyen-âge (le parvis) :**

Avec la cité médiévale, le rêve d'une vie meilleure ne pouvait se réaliser qu'à travers la croyance religieuse, pour cela le retrait du monde prenait une forme collective, les hommes se rassemblent, pour vivre en commun une vie de prière consacré exclusivement à Dieu. L'influence de la religion pendant cette période, ne se reflétait pas uniquement à travers la vie sociale, mais aussi sur la conception spatiale de la cité médiévale, qui exprime les valeurs symboliques à travers l'appropriation de l'espace. « L'urbanisme médiévale laisse bien voir Dans la forme spatiale, correspondant à la forme de la vie sociale, ce sens nouveau de l'existence, la cité a son unité propre et son essence particulière »<sup>23</sup>. (LEDRUT. R ; 1979). A l'époque médiévale se développent les places qu'on a pu appeler « organiques » parce qu'elles s'avèrent un organe urbain fondamental, présentant pour chaque ville une morphologie originale, adaptée à son site, sa forme, et sa vocation. Cette place médiévale est apparue essentiellement en ITALIE, pays dans lequel l'intensité de la vie publique était favorisée par la densité de son urbanisation. (MERLIN. P et CHOAY. F 2005)<sup>24</sup>

Les places de la période médiévale sont toujours associées à au moins un édifice essentiel et prestigieux de la ville, attirant les rassemblements populaires et les fêtes auxquelles elles prêtent un cadre fonctionnel et symbolique : cathédrales, églises, ou palais communal. (MERLIN. P et CHOAY. F 2005). A l'origine, le parvis est un espace libre dégagé devant la façade principale d'une église. Jusqu'au XIIIème siècle, le parvis de la cathédrale était la seule « place publique » de la ville médiévale. Le sens de parvis a été étendu, au moins depuis XVIIème siècle, à toute place située devant un édifice important et qui peut être en quelque sorte considérée comme une extension, une dépendance nécessaire à la mise en valeur de la façade antérieure et à la solennité du lieu. (GAUTHIEZ. B ; 2003).

#### **Le mode d'appropriation spirituel :**

Avec la cité médiévale, le rêve d'une vie meilleure ne pouvait se réaliser qu'à travers la croyance religieuse où la santé de l'âme comptait plus que tout besoin corporel. Ainsi donc,

---

<sup>23</sup>Raymond Ledrut et son oeuvre, n° spécial 57-58 d'"Espaces et sociétés", 1989.

<sup>24</sup>Pierre Merlin (dir.) et Françoise Choay (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, coll. « Quadrige dicos poche », avril 2015 (réimpr. mai 2000 [éd. revue et augmentée], 2005, janvier 2009 [éd. revue et augmentée]), 4<sup>e</sup> éd. (1<sup>re</sup> éd. 1988), 1008 p.

l'appropriation médiévale de l'espace était une appropriation spirituelle dont le but était de réaliser une vie communautaire où les habitants auraient la possibilité de vivre une vie chrétienne. (BEN DIB. K, 1998). Le principe de l'unité constituait la concrétisation de cette appropriation, avec le mur d'enceinte et le centre qui avait une fonction privilégiée, toute la vie urbaine s'organise autour de ce centre, « l'importance caractéristique accordée au noyau central peut nous fournir une autre explication de ces lignes courbes des voies de communication de la cité médiévale. LAVEDAN ira jusqu'à dire que l'architecture médiévale se caractérise avant tout par la convergence de toutes les lignes vers un centre, et l'ensemble prend généralement une forme circulaire ». (MUMFORD. L, 1964)<sup>25</sup>. Au centre se trouve la cathédrale dont la dominance était non seulement symbolique mais également spatiale, le « parvis » était le dégagement qui mettait en valeur cette cathédrale.

### Forme et emplacement du Parvis :

Autour de la place médiévale, se regroupent les monuments les plus importants de la cité : l'hôtel de ville, l'église, le siège des corporations, les maisons des notables qui rivalisent par leur décor. (BERTRAND. M. J, LISTOWSKI. H, 1984)<sup>26</sup>. Le parvis prenait place devant

Les principaux monuments du moyen-âge, à travers des rues sinueuses. « Au cœur de la ville, faisait-il observer, il est préférable que les rues ne soient pas rectilignes, mais



**Figure 3: Le Parvis de la cité médiévale (LA PLAZZA DEL CAMPO).**

Source : Bertrand M.J, Listowski H, 1984.

qu'elles ne cessent de se perdre en détours, comme le cours tranquille d'une rivière. Elles semblent ainsi fort longues et propres à donner une idée avantageuse de la cité, cependant qu'elles peuvent lui éviter maintes surprises désagréables. En outre, le passant qui suit ces

<sup>25</sup> Op.cit. Mumford.

<sup>26</sup> Op.cit. BERTRAND. M. J, LISTOWSKI. H

détours des rues va découvrir à chaque pas une perspective nouvelle ». (MUMFORD. L, 1964).

#### **1.2.4- La place à la Renaissance (la place royale) :**

La période de la renaissance fût marquée par un retour aux traditions antiques et le développement d'une culture artistique très élaborée et qui s'inspire des œuvres et ouvrages gréco-romains. L'art urbain n'avait donné lieu qu'à des palais et des jardins, des places et des fontaines. La place de la renaissance n'est plus l'œuvre collective des municipalités, mais la création des architectes, promoteurs de l'art urbain. (MERLIN. P et CHOAY. F 2005). Les places cessent d'être simplement des lieux fonctionnels, des vides qu'entourent des constructions, fussent-elles splendides ; elles deviennent des salles à l'air libre. On cherche à organiser l'espace dans son entier, à l'embellir. Apparaissent les notions de qualité de l'espace ouvert et de composition de l'espace urbain. (...) la place devient aussi un espace dont le seul but est de mettre en valeur un palais, une église, une statue équestre, ou encore de représenter en soi les valeurs esthétiques. (BERTRAND. M. J, LISTOWSKI. H, 1984)<sup>27</sup>. L'idée de dégager un espace central dans la ville serrée dans ses murailles, de constituer un vide donc, et de lui faire jouer un rôle structurant, est largement une réinvention de la renaissance. (CULOT. M 1984).

Les places royales tirent leurs noms de la statue du roi qui occupait leur centre, avant que la révolution ne les détruise. (MERLIN. P et CHOAY. F 2005)<sup>28</sup> Place ordonnancée destinée à servir d'écrin à une statue de souverain, souvent une statue équestre, généralement accompagnée d'édifices administratifs importants, et parfois partie constituante d'une composition urbaine pouvant comprendre lotissements et édifices religieux. Sa forme est ronde, carrée, rectangulaire, octogonale, etc. La première place royale est la place des VOSGES, à PARIS, qui n'avait cependant pas été prévue pour accueillir une statue royale. La place royale est en général aménagée à la périphérie de l'agglomération, là où les terrains disponibles sont peu coûteux, souvent à l'emplacement d'anciennes fortifications (places des victoires à PARIS, CAEN, etc.). (GAUTHIEZ. B ; 2003).

---

<sup>27</sup> Op.cit.BERTRAND. M. J, LISTOWSKI

<sup>28</sup> MERLIN. P et CHOAY. F

### **Mode d'appropriation militaire :**

Avec la Renaissance, apparaît une nouvelle forme d'appropriation de l'espace : en effet dans cette société, ce n'était pas la méditation sur la mort et l'éternité ou la recherche de sécurité qui comptait, mais c'était l'acquisition et l'accumulation des richesses qui constituent désormais l'objectif de tous. (BEN DIB. K, 1998). Pour réaliser un désir perpétuel de richesse et de pouvoir, l'homme développa une force militaire considérable qu'il utilisait dans les conquêtes de territoires étrangers. Les idées qui marquaient l'appropriation de l'espace, à cette période, se résumaient dans l'expansion économique et le développement de la puissance militaire : « *quelles que puissent être par ailleurs ses qualités, le tracé baroque se rattache à l'appropriation de l'espace militaire par ses origines et ses intentions* »<sup>29</sup> (MUMFORD. L, 1964). L'organisation spatiale, au cours de cette période était caractérisée par des rues suffisamment larges et uniformes pour accueillir les défilés militaires. Cette organisation ne concernait pas uniquement la rue. Le plan en étoile, qui caractérise la cité baroque, était le reflet d'une « *appropriation militaire* » de l'espace « *le tracé en étoile est une pure création de l'architecture baroque : d'un point central, l'artillerie peut commander toutes les voies d'accès... ce plan modèle relève avant tout d'une esthétique militaire : jeu de stratège faisant parade de sa puissance* » (MUMFORD. L, 1964).<sup>30</sup>

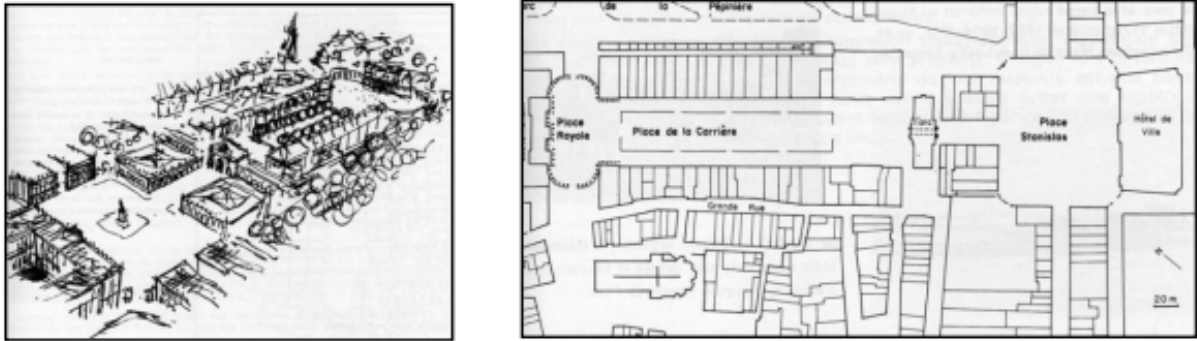
**Forme et emplacement de la place Royale:** L'espace urbain de la renaissance était caractérisé par le développement de la perspective et la création d'espaces visuels très riches. L'espace urbain est conçu comme un décor affiné, des places aux formes géométriques régulières, entourées d'édifices monumentaux. La place devient aussi un espace dont le seul but est de mettre en valeur un palais, une église, une statue équestre ou en pied, ou encore de représenter en soi les valeurs esthétiques. (M.J. BERTRAND et H. LISTOWSKI, 1984). La place de la renaissance vise non seulement à régler géométriquement l'espace, mais aussi, par la double vertu de la perspective, de désigner et de fuir, à le rendre transparent. Bien sûr, leur rôle de pure représentation – n'oublions pas que toutes ou presque sont nées de la volonté initiale de servir de cadre à une statue du roi – incitait quelque peu à la réduction fonctionnelle. La plupart déjà sont des espaces clos, rarement traversés par des circulations importantes. (...).

---

<sup>29</sup> Op.cit. Mumford

<sup>30</sup> Ibid.

Souvent créées sans autre nécessité que celle d'honorer le roi, et évidemment d'embellir la ville, elles ont cependant été quelque fois associées, pour les ancrer dans une réalité plus économique, à l'implantation d'équipements (la Bourse à BORDEAUX ou l'Hôtel des fermes à REIMS), sans pour autant les traiter comme des monuments autonomes. (CULOT M 1984).



**Figure 4: La place royale de la renaissance (place de Nancy).**

Source : Bertrand M.J, Listowski H, 1984.

### **1.2.5- La place à l'époque arabo-musulmane :**

La cité arabo-musulmane a marqué une étape importante dans l'évolution de l'humanité, durant l'époque médiévale ; lorsque l'Europe vivait son obscurantisme, les villes arabes étaient les plus grandes et les plus riches. (BENEVELO. L ; 1983)

L'architecture de cette cité, reflète les façons de vivre de peuples qui avaient des idées communes. L'espace public était le lieu adéquat pour l'émergence de ces idées.

La place du marché est un lieu qui a accompagné toutes les cités arabo-musulmanes, servant au regroupement, au contact et à l'échange.

#### **Mode d'appropriation :**

La place du marché constitue le lieu d'approvisionnement, de vente de produits et en parallèle le lieu de rencontres et de discussions. Dans cette place les gens se rencontrent et acquièrent de bonnes affaires.

#### **Forme et l'emplacement de la place :**

Le tissu urbain se caractérise par un tracé irrégulier des voies, l'intersection des voies les plus importantes constitue les points importants dans le tissu urbain, ces nœuds prennent des allures différentes selon leurs positions et les pratiques de la communauté. En générale ils favorisent la rencontre, le contact et l'échange. La mosquée et la place du marché sont les éléments les plus importants qui caractérisent la vie civique dans la ville arabo-musulmane.

La place du marché est bien structurée, entourée d'édifices publics et parfois d'habitations, elle peut avoir des prolongements constitués par des rues commerçantes.

### **1.2.6- La place à l'époque industrielle :**

Avec la ville industrielle, l'appropriation collective disparaissait progressivement, dans cette société, ce n'était plus l'éternité ou le goût de plaisir qui comptaient, mais la fièvre du profit et de la capitalisation l'emportait sur toute autre nécessité.

La place a vu à la fois disparaître l'art urbain (créateur de places à valeurs esthétique) et s'effacer la fonction d'espace public et populaire des places organiques. La vie publique s'est concentrée dans des bâtiments fermés (marchés, salles de spectacles), l'espace urbain a été envahi par les moyens de transports. Les places nouvelles créées par l'urbanisme sont partie intégrante des systèmes de circulation ; elles ne sont plus au service des piétons, mais leur centre peut être occupé par un monument (place de l'Etoile à PARIS). (MERLIN. P et CHOAY. F 2005)<sup>31</sup>. Lentement, la place est devenue un vrai « vide entouré des constructions »... Le vide se remplit petit à petit d'un trafic d'automobiles de plus en plus dense et encombrant : la place, nœud de circulation, impossible à traverser, hostile aux piétons, est devenue impraticable. (BERTRAND. M. J, LISTOWSKI. H, 1984)<sup>32</sup>. Les fonctions assurées par la place publique à cette époque disparaissent peu à peu en vue de s'abriter ailleurs dans des édifices spécifiques.

### **Mode d'appropriation spéculatif :**

Avec la révolution industrielle, l'argent devenait le maître et par conséquent l'instrument de la puissance, c'est pourquoi l'appropriation de l'espace au cours de cette période n'était autre qu'une appropriation « spéculative », où l'intérêt de l'individu passait avant les besoins de la communauté (...). S'ajoute à cela la séparation définitive du lieu du travail et de la résidence qui définissait, ainsi clairement, les limites entre l'espace public et l'espace privé. (BEN DIB. K, 1998) La ville devient un lieu d'expériences, la deuxième moitié du XIXème siècle fût la période des grands travaux, l'intervention d'HAUSSMANN en est l'exemple. La révolution industrielle a bouleversé l'équilibre du rapport entre l'homme et son environnement. Cette période était caractérisée par une perte dans plusieurs domaines,

---

<sup>31</sup> MERLIN. P et CHOAY. F

<sup>32</sup> BERTRAND. M. J, LISTOWSKI. H

en architecture et en urbanisme, perte d'identité, de savoir-faire de cohérence de l'espace urbain, etc. Dans son histoire, l'architecture moderne a débuté en tant que programme destiné à dépasser les discriminations sociales de la ville industrielle.

### **1.2.7- La place à l'époque moderne et contemporaine :**

La révolution industrielle avait causé beaucoup de pertes dans plusieurs domaines. A l'époque moderne les architectes et les urbanistes avaient essayé de résoudre ces problèmes. Pour concevoir la ville moderne, les architectes modernes analysaient les besoins fondamentaux et tentaient de les satisfaire séparément par diverses techniques spécialisées, l'objectif de l'architecture moderne était de créer un espace moderne pour accueillir l'homme moderne.

#### **Le centre civique (le cœur de la cité):**

En juillet 1951, le VIIIème congrès international d'architecture moderne (CIAM), réuni à HODDESDON en Angleterre, fût consacré au thème de centre civique, que les participants préféraient qualifier de cœur de ville, qui désigne à la fois des lieux ouverts où se déroule la vie collective des citoyens et les symboles, porteurs de la personnalité d'une ville. (TOMAS, F et AL, 1999)

#### **Mode d'appropriation normatif :**

Pour répondre aux besoins de l'homme moderne en matière d'espace, il suffisait de fixer des « normes », ainsi l'appropriation moderne de l'espace est une « appropriation normative ». Les objectifs du mouvement moderne étaient étudiés et proposés au sein des congrès internationaux de l'architecture moderne CIAM qui résument les fonctions de la ville en quatre fonctions principales : habiter, travailler, circuler et se récréer. La place a eu une fonction essentielle pour la vie économique et la vie représentative et symbolique de la ville et du pays, (...). Mais vers 1970 tout a été changé : des places de parking ont été construites et de nouvelles grandes rues qui traversent la place et la coupent en morceaux. La folie fonctionnaliste donnant priorité à la circulation des automobiles s'est achevée par la démolition d'une grande partie des bâtiments marquant la périphérie de la place.. On peut dire que l'urbanisme moderne a provoqué l'effacement de l'appropriation collective et

individuelle, en faisant de la ville moderne, une cité dépourvue de toute qualité de vie, où l'habitant se trouve étranger à l'espace public aussi bien qu'à l'espace privé.

## **CONCLUSION :**

Nous pouvons dire que, l'espace urbain englobe tout mode d'occupation du sol liée à la ville, ou à sa proximité, aussi bien l'espace bâti que non bâti. la place publique constitue un bien commun. Elle est l'étendue sur laquelle tout individu a un droit d'accès et de circulation. Elle possède des aspects fonctionnels et formels. En ce qui concerne l'aspect formel, la place publique peut prendre plusieurs formes : rectangle, carré, régulière, irrégulière, ouverte, fermée,... Elle se présente comme le décor immobile de la ville. Fonctionnellement, la place publique est un lieu de vie, où plusieurs activités et fonctions s'y déroulent : espace de circulation, espace de jeux et de loisirs, espace de rassemblements et de rencontres. L'observation montre que différentes populations, s'approprient les places publiques de différentes façons. L'appropriation de l'espace est un phénomène très ancien, l'utilisation de la grotte comme refuge, est parmi les premières formes d'appropriation de la nature par l'homme. Ce phénomène est aussi différent d'une ville à une autre à travers l'histoire. Pour cette raison nous avons donné un aperçu historique sur les places publiques, leurs formes, leurs emplacements, ainsi que les pratiques des usagers au sein de ces espaces, et présenté l'évolution des formes, à travers les différentes civilisations ainsi que les différents modes d'appropriation.

### **1.3- Interaction : ville-espace-patrimoine :**

Place et ville sont étroitement liées. Elles ont traversé côte à côte des périodes de gloire et de mutation et ce depuis les premières cités mésopotamiennes. La place a incontestablement joué un rôle essentiel dans la construction de la ville et notamment de ce qu'on peut dénommer par brièveté la "ville occidentale"; le forum romain étant l'exemple le plus significatif. D'un point de vue morphologique, elle tire son origine de l'élargissement d'une via (voie) disposant d'une fonction de nœud dans le réseau viaire. De diverses fonctions urbanistiques et manifeste une valeur architecturale (Zingarelli, 1990, p. 916). La place est indissociable aux rues qui l'irriguent ; ensemble Elles s'entrelacent pour composer un tissu urbain de fond serré et hiérarchisé. En effet, ce qui caractérise une constance dans la fabrique de la ville, du moins jusqu'à l'aube du XXe siècle, c'est bien cette étroite combinaison de rues et places qui constituent les deux éléments fondamentaux de l'espace urbain (Krier, 1975 ; Moughtin, 2003)<sup>33</sup>. Cette combinaison est inhérente à la notion de composition qui relève dans son acception première d'une pratique particulière de mise en forme de l'espace urbain et de ses « Matières premières » pour former un ensemble cohérent et lisible (Riboulet, 1998 ; Pinon, 1991, 1994 ; Gibberd, 1971). Sans doute que la place et la rue répondent chacune d'elle à des raisons propres, mais leur ordonnancement forme un ensemble qui non seulement fonctionne correctement, mais aussi présente une « homogénéité picturale, un Motif urbain » comme le dit bien Frederik Gibberd (1971).

De nouveaux phénomènes et pratiques contemporaines apparaissent au sein de la place publique ; recensés par (Toussaint, J.Y et al. 2001)<sup>34</sup>. Ces derniers, se manifestent à l'occident et en Amérique. Vu que le monde s'est transformé en un village mondial et l'influence de la mondialisation, met en évidence ces phénomènes et pratiques.

#### **1.3.1- La « théâtralisation » des places publiques :**

Loin de la lecture métaphorique déjà citée au-dessus ; ce phénomène est l'individualisation de la société urbaine qui se manifeste dans la place publique ; le fait que

---

<sup>33</sup> Rob Krier: *A Romantic Rationalist; Architect and Urban Planner*, Springer, 2005

<sup>34</sup>Toussaint J.-Y. & Zimmermann M. (dir.), *User, Observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Collection des sciences appliquées de l'INSA de Lyon, 2001.

ce lieu offre la possibilité de jouer une pièce théâtrale sur scène ; favorise encore une séquence de danse de folklore ou autre ; ces actes et pratiques présentés même par des gens et d'individus différenciés socialement et culturellement de la société. En effet la présence d'aménagement adéquat pour telle ou telle pratique les encadre et les met en valeur. (Toussaint, J.Y et al ,2001)

### **1.3.2- La « festivalisation » des places publiques :**

Les espaces publics des villes européennes accueillent de plus en plus de spectacles de toutes sortes. L'exemple de la « Streets parade » à Zurich qui se déroule depuis 1996 chaque année, avec environs 350000 participants se sont joints à un gigantesque spectacle bariolé dans les rues et places publics de la capitale économique de la Suisse. Un autre phénomène, près d'un million de pèlerins lors de l'organisation de la journée mondiale de la jeunesse à Paris. Enfin, les aménageurs et urbanistes doivent prendre en considération dans leurs analyses les fêtes nationales, régionales et autres journées ; (Toussaint, J.Y et al 2001)<sup>35</sup> telle la fête des dattes à la ville de Biskra qui se déroule à la place El-houria / centre-ville, ou encore la fête de la fraise à la ville de Skikda (qui se déroule du 26 au 28 mai), célébrée habituellement à la place de la liberté, ou dernièrement au boulevard de Stora).

### **1.3.3- La « commercialisation » des places publiques :**

La place publique devenue l'objet d'un attrait économique croissant. Les producteurs de places publiques urbaines sont entrés dans une logique de marketing urbain et de promotion de la ville afin d'attirer des groupes de clientèles qui cherchent à consommer l'attraction d'une atmosphère publique spécifique. Cette commercialisation se présente dans la création d'un endroit au sein de la place avec un aménagement particulier réservé à toutes sortes d'acteurs, représentant une certaine figure médiatique (tels que : jeunes sportifs, les hommes d'affaires, artiste et autres). Cette création entraîne une ségrégation entre les usagers de la place publique ; où cette démarche répond à la demande des citoyens et à leurs besoins ; mais pas à l'ensemble de la population ; dont l'espace public est ouvert et accessible à tous sans distinction.

---

<sup>35</sup> Op.cit. Toussaint J.

La place publique est un lieu où s'expriment les pratiques urbaines: les commerces utilisent l'espace public pour exercer leur activité –étals sur les trottoirs, terrasses de cafés...–, ces activités engendrent des besoins en matière de stationnement et des services sont proposés –sanisettes, boîtes aux lettres, distributeurs de billets... Il s'agit, tout d'abord, pour la collectivité de répondre à un besoin du citoyen en évolution permanente et de permettre l'adaptation du lieu à l'activité économique et aux services tout en respectant les autres usages. La séparation des flux de voitures et de piétons et le surdimensionnement des voies de circulation au détriment des autres espaces génèrent des conflits. L'un des objectifs de l'espace public de demain est de mieux partager l'espace afin de permettre aux autres modes de déplacement– piétons, vélo, transports en commun– et aux autres activités et usages de la ville d'exister et de se développer.

La place publique structure la ville : il articule les différents quartiers entre eux et relie la ville à la banlieue, et par là même, articule les différents groupes sociaux qui constituent la ville et relie les individus. Il s'agit d'articuler la ville en créant des liens entre les quartiers, en requalifiant les voies de desserte et les cheminements piétons et en favorisant les échanges. Dans les quartiers en difficulté, l'action sur l'espace public est un moyen d'agir contre les phénomènes de « ghettoïsation ». Reconquérir les quartiers en difficulté et l'urbanisation périphérique passe par la requalification de ces quartiers afin de redonner aux habitants une meilleure image d'eux-mêmes au travers de l'espace dans lequel ils évoluent, créer des effets d'entraînement sur d'autres actions privées –rénovation de façades, installation de commerces et de services– et témoigner de l'attention des collectivités envers les habitants –entretien des espaces verts, aménagement répondant à leurs besoins. Nous l'avons vu, la place publique est le lieu de multiples usages. Ces usages peuvent générer des conflits dus à des appropriations d'espaces à différentes périodes de la journée ou de l'année, à des déséquilibres entre les espaces affectés ou disponibles, à un manque de lisibilité entre les formes, les usages et les propriétés... : les activités et les spectacles sur l'espace public entraînent des gênes pour les riverains, certains groupes sociaux s'approprient des espaces publics... Il s'agit pour la collectivité de rechercher un meilleur équilibre entre les usages afin de permettre à l'ensemble des usages d'exister de façon harmonieuse et d'éviter d'exacerber les conflits sociaux. Au-delà des usages, les espaces urbains publics (places publiques) sont des lieux porteurs de valeurs de représentation et de symboles que les diverses pratiques sociales leur ont attribuées ; ce sont ces valeurs qui forgent l'identité des lieux. Mettre en valeur l'identité des lieux et favoriser les repérages dans la ville sont des enjeux que toute intervention sur l'espace urbain public doit intégrer.

La qualité des places publiques contribue fortement à l'embellissement de la ville. L'espace public constitue un élément déterminant du paysage urbain en agissant sur les ambiances, les repères, les perspectives, les couleurs... Il permet de rendre la ville plus belle, plus attractive, plus habitable. De plus, dans la concurrence que mènent les villes entre elles pour attirer des entreprises et des franges de population moyennes et aisées, le cadre de vie – qualité architecturale et esthétique de la ville, environnement, services pour les habitants ou les touristes...– et l'identité du lieu –histoire, culture...– sont des éléments importants sur lesquels travaillent les villes. Il s'agit d'une part de créer un cadre de vie agréable pour les habitants des villes et d'autre part de communiquer et faire connaître les qualités globales de ce cadre de vie au travers des qualités spatiales et esthétiques des espaces publics. L'espace public devient le support privilégié d'une communication sur l'image.

## **Conclusion :**

Partant du patrimoine légué par l'expansion urbaine du Moyen Age, qui a redéfini un nouveau paysage des villes à travers le monde, ce paysage est marqué par la présence de grandes places publiques, observées autant que vastes espaces dégagés au sein d'un tissu urbain assez dense. Devenues de nos jours, de vraies facettes d'une histoire, ou encore époques au prestige revendiqué, elles retrouvent leur rôle de cœur battant de la cité, rappelant l'époque où elles accueillent les cérémonies civiques ou religieuses et s'affichaient comme l'espace privilégié de l'activité économique et commerciale. Ou encore le poumon respirant des villes insalubres d'autrefois, dont elle était le seul remède aux fléaux, et déficits sanitaire d'autre temps. Espace urbain public "place publique", espace extérieur, espace de vie, de loisirs, d'échanges, de culture, de religion, de politique, de commerce, ou encore même centre civique, espace racontant l'histoire de toute une communauté, d'un peuple. Passant par son histoire, chargée d'événements et de croissance, dont le fait de sa négligence, répondra à la négligence totale de l'identité de tout un peuple. Espace de par sa forme, composantes fonctions attribuées, et usages pratiqués, il est un espace en perpétuelle croissance, indéfinie prospectivement. Dans la redéfinition des espaces urbains, la place publique tout particulièrement occupe en effet un rôle majeur et polymorphe à la fois, reconnu par les pouvoirs publics, municipalités aussi bien que par les architectes, urbanistes, et autres professionnels. Au croisement des inquiétudes patrimoniales, des projets de rénovation urbaine et de réaménagements.

La place publique se présente plus que jamais comme le cœur battant de nos villes. Vivant en harmonie au sein d'un tissu urbain que l'homme a de tout temps créé, cet espace crée à son tour les modes d'appropriation, les états, et les perceptions des usagers; il change leur quotidien, il façonne leur goût et tendance parfois, et c'est à son niveau que naissent les créations de tout genre, espace de liberté par excellence, c'est au niveau de la place publique tout particulièrement que grandissent les opinions, naissent des politiques, s'affinent des arts, et se rencontrent des courants. De ce fait la qualité des espaces publics urbains "places publiques" présente un intérêt majeur et il est reconnu que ces espaces peuvent contribuer à une bonne qualité de vie en milieu urbain tout comme, à l'opposé, accroître l'isolement et l'exclusion sociale. Ceci dépend de l'environnement physique et du tissu social ; en effet les hypothèses sous-jacentes font que ces conditions affectent le comportement des usagers dans les espaces publics.

## **Chapitre 02 : ETAT DES LIEUX**

## 2.1- Réalité de l'espace public :

« L'espace public est resté l'impensé de l'urbanisme progressiste moderne et sa négligence une des principales causes de l'échec de l'urbanisation de ces dernières décennies, de cette énorme production bâtie massées aux portes des villes historiques, souvent qualifiée d'anti-urbaine ou de non ville. L'urbanisme, en effet, a été quasiment réduit à une politique du logement, avec bien sûr, ses équipements d'accompagnement nécessaires. La construction d'un espace public commun garant de l'identité et de la cohésion d'une société a été négligée, elle n'a fait l'objet d'aucune préoccupation sérieuse de la part des urbanistes. L'espace public n'a été pris en compte qu'en termes de flux et de mobilité, et la circulation promue au rang de fonction majeure de la ville. Or l'espace public n'est pas qu'un simple espace technique de communication assurant la mobilité et les flux, il est aussi, et surtout, ce par quoi la société tient ensemble, son liant, c'est-à-dire ce qui, par-delà sa diversité et sa pluralité, lui permet de se maintenir en un tout unitaire et solidaire : il organise et favorise la cohésion et la liaison de ses différents fragments hétérogènes. Il est, en un mot, sa force centripète. Dès lors, on comprend pourquoi, et comment, l'oubli et/ou l'évacuation de cette dimension publique, sa réduction à la fonction circulatoire, ont pu être également à l'origine de la crise du lien social et de la crise de la citoyenneté que nous connaissons aujourd'hui.

Comme A. Levy, bon nombre d'auteurs abondent dans cette réflexion sur la problématique de l'érosion de l'espace public et dénoncent la vision purement fonctionnaliste que portaient les architectes et urbanistes à la ville. Beaucoup d'entre eux en font même leur procès les traitant d'autoritaires. Dans les textes réunis par Jean-Loup Gourdon dans *Ville, espace et valeurs* (1995)<sup>36</sup>, Marion Segaud et Charles Bachofen écrivent que les architectes et urbanistes ont eu une approche totalitaire qui a nié les valeurs urbaine et esthétique de la société, en imposant un nouveau modèle urbain dépourvu de tout contenu historique, culturel et identitaire.

Les termes dénonciateurs à l'égard de la négligence de l'espace public sont multiples. « *La mort de la vie urbaine* » de Jane Jacobs (1961)<sup>37</sup>, « *la perte de l'espace urbain* » de Robert Krier (1975), « *la mort de l'espace public* » de Richard Sennett (1979), « *retrouver l'espace perdu* » de Roger Trancik (1986) ou « *la ville sans qualités* » d'Isaac Joseph (1998),

---

<sup>36</sup>Gourdon Jean-Loup, 1995. *La tour, Ville, espace et valeurs, l'harmattan.*

<sup>37</sup>Jacobs Jane, 1992. *The death and life of great American cities.* USA: Vintage (1ère éd.1961).

« *l'explosion de l'espace public* » de Mario Bonilla (2002), sont autant d'expressions qui illustrent remarquablement la crise de l'espace public. Elles viennent renouer avec une problématique qui n'a cessé dès lors de prendre de l'importance et qui reconsidère les espaces publics comme « des lieux de réconciliation sociale » (Germain Annick, 2002, p. 25). C'est à partir de la seconde moitié du XXe siècle qu'on voit apparaître un foisonnement des discours sur la ville et sur ses concepts inhérents dont l'espace public tient une place centrale. En effet, le concept de l'espace public intégré dans le vocabulaire de l'urbanisme depuis les années 1970, était « en partie conçu pour annoncer et dénoncer sa propre dégradation, voire son déclin et sa mort » (Tomas2002, p.13).

La littérature sur l'espace public est largement étendue, mais les analyses pertinentes du Point de vue de sa réalité physique sont moins importantes qu'elles n'apparaissent. Il Semble ainsi que la prolifération des discours sur l'espace public a tendance à extirper Des descriptions la réalité matérielle de l'espace lui-même, surtout s'il se développe sans Formes lisibles dans la ville contemporaine.

Les sciences humaines et sociales abordent abondamment l'espace public mais évacuent Souvent de leur analyse l'espace concret comme si celui-ci « se situait hors l'espace », dit Jean-Noël Blanc (2001). Sociologue et enseignant dans une école d'architecture, ce Dernier dans son article *Voir l'espace dans les espaces publics* porte une critique féroce aux sciences humaines et sociales qui selon lui congédient souvent la dimension matérielle dans leur analyse de l'espace public. Selon cet auteur, l'espace concret est « abandonné », « absent », « effacé » ou « gommé par les usages » ; l'analyse de sa réalité matérielle est évincée par les analyses philosophique ou métaphorique d'un espace abstrait qui ne lui sont pas d'une grande utilité pour comprendre les espaces publics. Il convoque tour à tour philosophes, sociologues et même géographes à « utiliser l'espace des architectes », pas de tous mais de ceux qui savent manier « de vrais outils d'intelligence de l'espace ». Il les convie à renouveler leur pensée des espaces publics en revisitant leur savoir sur l'espace.

Les architectes, en tant que praticiens, sont moins versés dans la recherche académique. Ceux qu'ils le sont savent l'analyser dans ses moindres détails, le scruter dans ses multitudes coins et recoins, le représenter graphiquement dans ses trois dimensions. Ils donnent ainsi « l'espace à voir », écrit J.-N. Blanc (2001). Pourtant savent-ils regarder l'espace arpenté ? Se préoccupent-ils de la dimension sociale ? Les sciences humaines et sociales réfutent

farouchement l'approche des architectes et les accusent de négliger la notion du « public » et d'analyser l'espace physique sans considérer l'espace social. Ils considèrent que cette dimension humaine leur importe peu et que c'est la fonctionnalité qui est exhibée en emblème.

La logique fonctionnaliste qui a sévi pendant des décennies est, en effet, imputée principalement aux architectes et aux aménageurs, à ceux qui ont été à l'origine de la désintégration des espaces de la ville. Elle a laissé une image indélébile dans la mémoire collective si bien que beaucoup de chercheurs des sciences sociales portent un certain mépris à l'égard des travaux d'architectes. Mais ce scepticisme est-il aujourd'hui justifié ? Pas si sûr ! Car le fonctionnalisme n'a pas de descendants que les architectes, il a aussi imprégné les autres disciplines, les sciences sociales en premier. Bien souvent ces dernières ne voient pas l'espace matériel dans l'espace public, elles ne voient pas ce que peuvent apporter la forme et l'art aux usages et aux représentations. Généralement dans cette approche, cet espace n'existe pas. Seul compte le discours triomphant des pensées philosophiques ou politiques de l'espace public que l'analyse la plus performante ne peut rendre compte de l'espace réel.

S'il est vrai que certains architectes obnubilés par la forme ne se soucient guère de la Dimension sociale de l'espace, d'autres en revanche mobilisent les outils et regorgent d'ingéniosité pour analyser l'espace public pour mieux le connaître et l'investir. Dans le domaine de la recherche sur l'espace concret, c'est aux écoles de pensée anglo-saxonne et italienne qu'on attribue l'apport significatif de savoir et savoir-faire sur les espaces de la ville. La littérature y est pléthorique : les espaces publics sont représentés, analysés, détaillés dans leur forme, leur architecture et leur signification. Les villes sont démontées et recollées dans *Collage city* de Colin Rowe (1975), *Design of cities* d'Edmund N. Bacon (1976), *Finding lost space* de Roger Trancik (1986). Les rues, passages et places sont décomposés et recomposés dans *Städtebaude* Camillio Sitte (1889), *Town and Square* de Paul Zucher (1959), *Town planning* de Frederick Gibberd (1971), *City spaces* de Robert Krier (1975), *Street and square* de Cliff Moughtin (2003). Les perceptions visuelles sont explorées dans *The concise townspace* de Gordon Cullen (1961), *Image of the city* de Kevin Lynch (1960). Les sens, signes et symboles sont examinés dans *Function and sign* d'U. Eco (1968), *Genius Loci* de Christian Norberg-Schultz (1981), *Responsive environment* de Ian Bentley and all. (1985). Ce sont autant de travaux qui explorent les formes de l'espace urbain et analysent

comment celles-ci contribuent ou pas à la lisibilité, aux pratiques et représentations des espaces de la ville.

Profondément influencée par ces travaux et empruntant parfois les mêmes titres et expressions, l'école française a emboité le pas à celle des Anglo-saxons et a apporté une contribution importante sur l'évolution de la pensée sur l'espace de la ville. Une pensée qui demeure, me semble-t-il, largement théorique. Quelques travaux cependant marquent significativement par leur réflexion la recherche urbaine. Ceux de Philippe Panerai, Jean Castex, Jean-Charles Depaule, Marcelle Demorgon (1980a, 1980b ; 1999), Pierre Pinon (1991 ; 1992 ; 1994) sont les plus connus de ce que représente l'analyse urbaine dans la compréhension de l'espace physique : la voie est ici largement ouverte sur les formes urbaines et les types architecturaux qui, associés étroitement, constituent cette réalité première qu'est *l'architecture urbaine*. Mais les retrouvailles avec les espaces publics proprement dit nous les devons particulièrement à Jean M. Bertrand (1984, 1988), Bernard Huet (1990), Antoine Grumbach (1992), Bernard Gauthiez (2003), Jean M. Wilmotte (1999) dont les études fines de l'espace concret restent toutefois moins élaborées que celles de leurs homologues anglo-saxons.

On me dira qu'étant architecte, je prêche pour ma discipline ! Ce que je reconnais volontiers. Certes, qu'au premier abord mon travail paraît se baser sur une démarche strictement formelle. Les sociologues, les philosophes, parfois les géographes et les anthropologues de l'urbain, ne cessent de nous (les architectes) convier d'éviter de tomber dans les travers des lectures formelles. Mais faut-il rappeler que l'espace public, pour qu'il soit un espace investi par le public, doit être avant tout un espace physique comportant des caractéristiques formelles spécifiques qui non seulement permettent à l'espace d'être investi, vécu, utilisé et représenté, mais donnent une identité propre à la ville. Un espace public possède une logique matérielle qui favorise telle ou telle pratique, encourage les usagers à s'asseoir ici, à passer là, à flâner là-bas ou à s'éloigner ailleurs.

Cette réflexion sur l'étroite relation qu'entretient l'espace matériel avec l'espace Pratique s'illustre par l'importance qu'a prise la problématique de l'espace public au sein des politiques urbaines. En effet, on assiste depuis le début des années 1980 à la participation des sociologues pour traiter les symptômes des crises sociales urbaines. En France, cette mobilisation nous renvoie inéluctablement à la commande publique assignée à Isaac Joseph, sociologue de l'urbain, ou plus exactement des sociabilités urbaines, pour décrypter les

problématiques liées aux difficultés que rencontrent les personnes dans l'usage des équipements de transports urbains. Grand spécialiste des questions relatives aux interactions dans l'espace public, I. Joseph fut en effet impliqué dans les programmes « Espaces publics » et « Services publics » du Plan urbain. Sa coopération avec la RATP l'a conduit à explorer les interfaces entre les opérateurs de transports et les usagers mais aussi l'accessibilité de ces équipements (Parasie et Israël 2004 ; Grafmeyer 2004). Ses recherches sur la Gare du Nord ont montré que les Sciences sociales peuvent non seulement contribuer à apporter un éclairage significatif sur les usages des espaces mais peuvent aussi participer à la conception de ces espaces et à l'organisation des services. Ses nombreux travaux témoignent « de sa capacité à Concilier sociologie théorique, commande publique et une attention à un objet tel que la Construction d'une ligne de métro » diront Sylvain Parasie et Liora Israël (2004).

Si l'architecte appelle l'espace public pour retrouver « l'art de faire » de la ville, le Sociologue lui confie des missions sociales. C'est en associant regards d'architectes et de sociologues que l'espace public pourrait prendre tout son sens. Cette réflexion liée à la polysémie de l'espace public est remarquablement illustrée dans *Public places- urbanspaces: The dimensions of urban design* de Matthew Carmona & al. (2003) qui constitue un ouvrage clé dans lequel un grand nombre de disciplines y sont conviées ; il met en lumière les différentes dimensions inhérentes à la conception des lieux publics urbains.

M. Lussault définit l'espace public « au sens strict, (comme) un des espaces possibles de la pratique sociale des individus, caractérisé par son statut public. Se différencie ainsi de l'espace commun, soit l'ensemble des espaces possibles de la pratique sociale des individus ». Il souligne la limite de l'analyse « standard » telle qu'elle a été utilisée par les littératures géographique, architecturale et urbanistique, une analyse qui s'appuie sur une approche attribuant à l'espace public un rôle « vertueux de la citoyenneté ». Une conception qui renvoie systématiquement à cet « idéaltype mythologique » que représente l'agora grecque. L'espace public est souvent « imagé sous la forme d'une place publique » rétorquera-t-il. Pour « sortir de ce stéréotype », il interpelle un dépassement du concept d'espace public qui reste, selon lui, ambigu et de tenter celui *d'espace commun* qui « est un agencement qui permet la coprésence des acteurs sociaux, sortis de leur cadre domestique ». Il souligne que « cet espace commun peut être pensé comme un espace de convergences et d'actes, au sens où des

individus y convergent et y agissent, et interagissent avec les autres individus, mais aussi avec des objets, des formes spatiales » (Lussault, 2003, p. 333-336)<sup>38</sup>.

J. Levy écrit qu'un espace public est un « espace accessible à tous. [...], l'espace public a la capacité de résumer la diversité des populations et des fonctions d'une société urbaine dans son ensemble ». Levy explique l'accessibilité comme « la coprésence de toute la société urbaine dans un espace public », une coprésence qui, selon lui, « ne nécessite pas qu'elle soit effective à tout moment, [...]. Il faut seulement que chacun sache que cela est possible et assumé ». Levy remarque que par cette dimension de l'accessibilité, « un espace public contribue à l'auto-visibilité de la ville et, comme image de la totalité, il est, au travers de la civilité, un lieu fortement marqué par la dimension politique ». Il ajoute aussi que l'espace public est un lieu où il est possible de s'unir, de se côtoyer sans que les uns ne projettent leur intimité sur les autres. A ce propos, il dira que « seul l'« anonymat », [...], permet à l'individualité de se développer et de se déployer, y compris dans l'espace public lui-même». Il écrit que l'accessibilité renvoie aussi à la civilité qui est, selon lui, une condition à la citoyenneté. Levy soutient que c'est via la civilité que l'espace public possède une relation avec « l'espace public »- entendez espace ouvert à tous et espace de « l'être ensemble ». Dans cette réflexion, il écrit au sujet du citoyen que « par le fait même de son identification à la ville, [...], intègre dans la moindre de ses actions la survie de (ces) espaces qu'il s'est approprié. La nécessaire extrémité des lieux communs à tous ceux qui habitent sa ville est devenue une part de sa propre intimité » (Levy, 2003, p. 339). En s'appuyant sur le travail d'Habermas (cf. 1-1-3),

M. Lussault reprend une troisième acception de l'espace public significativement différente de celles qui précèdent, celle qui s'exprime en tant que « sphère du débat public » pour désigner la « sphère délibérative et le domaine de l'opinion publique ». Il relève que cette notion portée par les sciences philosophique, politiques et sociales, notamment en France, est ambiguë « dans la mesure où elle utilise le terme espace de façon métaphorique ». Il souligne que cette notion d'espace où se construisent des opinions publiques « s'impose à un point tel qu'elle vient brouiller celle d'espace public urbain, utilisée par les architectes, urbanistes, géographes pour analyser l'espace commun des pratiques » (Lussault, 2003, p. 339-340).

---

<sup>38</sup> Lévy Jacques & Lussault Michel, 2003. *Logiques de l'espace, esprit des lieux - Géographie de Cerisy*, Paris, Belin.

Aujourd'hui on assiste à une plus large acception de « l'espace public » puisque qu'il intègre le monde des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Ce qui rend le concept encore plus complexe. Mais ces technologies qui semblent rendre l'espace public abstrait, virtuel »<sup>39</sup>, nient-elles vraiment l'espace matériel? Dans les pays du monde arabe où la parole démocratique n'existe pas (du moins jusqu'aux récentes révoltes et révolutions éclatées depuis 2011), l'opinion publique n'at- elle pas trouvé refuge sur la toile du Web pour constituer l'espace public du débat public, ce nouvel espace intermédiaire virtuel entre l'espace privé de chacun et l'espace public de tous, et la place publique en particulier ? Cette réflexion est récemment explorée par Raffaele Cattedra et Maurizio Memoli (2012) pour qui « "les places" réelles et virtuelles pourraient être représentées comme de nouveaux lieux qui accueillent, produisent et provoquent des relations conflictuelles »<sup>40</sup>. Ces différentes acceptions de l'espace public illustrent la pluralité des approches et des regards portés sur cette notion qui reste toutefois ambiguë. Le terme d'espace public donne souvent lieu à de malentendus, des ambiguïtés, qu'on a du mal à le définir, ce qui est pourtant nécessaire si l'on veut acquérir des connaissances fines sur l'espace public. Cela vaut donc d'en préciser notre propre point de vue.

---

<sup>39</sup> Les réseaux sociaux comme Facebook, Twitter et tant d'autres en sont les exemples d'espace public et des "places " virtuelles les plus marquants.

<sup>40</sup> A ce propos voir l'article '*ArabSpring' and the City* de M. Lopes de Souza et B. Lipietz (2011).

L'espace public au sens d'Habermas a-t-il son égal dans la société mostaganemoise, où une pseudo-bourgeoisie est apparue récemment produite par la rente et le libre marché ? Si le café est le lieu par excellence de sociabilité et de la libre parole des hommes en Algérie, a-t-il contribué un tant soit peu à l'apparition d'une opinion publique sur la trame politique ? Comment l'apparition de cafés mixtes dans les grandes villes va-t-elle modifier le rôle des cafés ? De même pour les espaces urbains publics, leur fréquentation de plus en plus élargie aussi bien par les hommes que par les femmes ne nous renvoie-t-elle pas à revisiter les dichotomies : public-privé ; homme-femme ; extrémité-intimité dont la modernité a incontestablement brouillé les frontières ? Ce sont autant de questions qui interrogent l'espace public en Algérie. Quelques-unes d'entre elles ont toutefois été explorées par d'éminents sociologues qui ont ouverts des pistes, et apporté des éclairages tout-à-fait importants. LahouariAddi (1999) écrit que « la modernité se confond avec l'espace public ». Ce sociologue examine les deux concepts « espace public » et « société » et met en évidence le rôle que joue la dimension des mutations en profondeur de la société algérienne dans la crise des années 1990. Il souligne que les expressions sociologiques telles que la violence sociale dans les villes, l'évolution de la place des femmes et l'émergence de l'islam politique sont « autant d'expressions sociologiques d'un espace public en gestation »<sup>11</sup>. La sociologue urbaine Nassima Dris (2001) abonde dans cette réflexion et décrypte les espaces publics et les centralités à l'œuvre de *La villemouvementée* d'Alger où les références urbanistiques sont multiples et souvent contradictoires. Dans sa thèse, elle tente d'expliquer les phénomènes des « violences » contre la ville et de la « banalisation » des espaces publics<sup>12</sup>. Elle relève ainsi « l'ambivalence de la vie quotidienne » qui caractérise la société algéroise qui selon elle « oscille entre ce qu'elle est réellement et ce qu'elle voudrait être en donnant à l'espace public un caractère qui réunit et tolère des oppositions » (Dris, 2001, p. 387).

RabiaBekkar (1997), quant à elle, considère le rapport entre le privé et le public au Maghreb et explore le statut social des femmes, au sens de leur accès à l'espace public et à la parole publique. Elle note que les nouvelles exigences de la vie quotidienne nécessitent des sorties dans l'espace urbain et déplacent continuellement les frontières. Elle dira à ce propos que « les limites sont franchies tous les jours, l'étanchéité entre l'espace féminin et l'espace masculin est remise en cause ». Mais elle souligne que si les femmes, par leurs activités professionnelles, ont accès à l'espace public, l'espace ne leur appartient pas pour autant; elles y sont exclues. Elle précise que ce droit à l'espace public ne correspond pas toujours à un accès à une nouvelle parole ; celle-ci reste à dominance masculine. Elle évoquera toutefois

des contextes particuliers où les femmes du monde arabe ont « envahi la scène publique pour porter la contestation dans la sphère publique » et en particulier dans le conflit algérien des années 1990. Dans ces circonstances « l'émergence de la parole féminine (est) événementielle », et correspond à des situations exceptionnelles, dira-t-elle. Plus récemment, les travaux d'Abderrahmane Moussaoui (2006) sur l'islam politique et la violence en Algérie ont apporté un éclairage significatif sur les traits caractéristiques de la crise urbaine qu'a vécue la société algérienne : la gestion des villes sans considération des besoins réels de la population, la nature des politiques de l'habitat, les aspects de l'aménagement urbain ont contribué fortement à l'annihilation des espaces publics. Dans son ouvrage *De la violence en Algérie*, l'auteur écrit dans un chapitre consacré à « Espace et temps de la violence », qu'en Algérie, la violence a considérablement exacerbé le lien social. Dans les espaces des villes devenus des « non-lieux », « les équipements structurants et organisateurs de l'être ensemble ne concourent plus à la fabrication et au ré-affermissement du lien social » (p. 240). Dans cette réflexion, l'auteur met en exergue le rôle de la mosquée, en tant qu'espace symbole de la parole libre et de la contestation politique, dans les violences urbaines. Il rappelle que « tous les vendredis, les mosquées des grandes villes se prolongeaient dans les rues avoisinantes, s'appropriant ainsi l'espace urbain physiquement et symboliquement » (p. 241). Ces questionnements qui sont au cœur de la problématique de l'espace public et des espaces publics en Algérie, ouvrent un large champ de recherche qui reste encore peu exploré, notamment par les architectes.

## **LES ESPACES PUBLICS EN ALGÉRIE ENTRE POTENTIALITÉS ET PARADOXE**

« Si l'espace nous semble composite, tiraillé entre plusieurs directions ; il est le résultat de la crise d'identité que traverse toute la société algérienne, écartelée entre une attirance très forte pour le modèle occidental et une volonté profonde de retour aux sources »  
Marc Cote.1988, « Un pays jeune chamboulé par son passé »

L'espace public, connaît maintes définitions, images, usages, pratiques et logiques... au niveau de notre territoire algérien, De par sa vaste contenance en entité urbanistiques structurantes de la ville, « Places, placettes, jardins publics, monuments aux morts, mausolées,... », Il peut toutefois donner des dénominations rappelant d'autres dans l'histoire de notre vaste et généreux pays, tels que : Place « Batha, Dj'maa, ou Rahba », Rue, ou Boulevard « Houma, ou Charaa,», mais aussi Quartier « Hara, Zkak, ou Zenka », ce que nous

allons voir au niveau de ce chapitre, on se contentera de se focaliser sur ces trois composantes, et principalement la place publique, en Algérie.

A vrai dire, l'image de cet espace connaît de continuelles transformations aux yeux du citoyen; intéressé premier, devrait-il être, et maître de ce lieu social par excellence... Hélas, les choses ne se présentent pas comme telles. Il se déploie cependant, et se transforme à travers les années sous le regard négligent, insouciant, incapable, mécontent. Voire surtout un citoyen désengagé, qui présente tout simplement, un être disposant d'un espace résiduel, mal pensé, mal aménagé, Ce qui donnera par la suite, bien entendu, un espace mal fréquenté, mal utilisé, voire complètement marginalisé...<sup>3</sup> \*Marc Cote écrit sur les mutations profondes que connaît la vie quotidienne des villes algériennes, (Alger), pour aboutir enfin à des solutions adaptées aux spécificités socio-anthropologiques et aux exigences du terrain : « Si l'espace nous semble composite, tiraillé entre plusieurs directions » ; il est le résultat de « la crise d'identité que traverse toute la société algérienne, écartelée entre une attirance très forte pour le modèle occidental et une volonté profonde de retour aux sources » (M, Cote.1988, « Un pays jeune chamboulé par son passé », in Géo, Paris, n° 114, août 1988, pp.64-69.

Il se trouve que l'histoire des villes algériennes présente une sédimentation, ainsi qu'une juxtaposition de différentes formes urbaines issues de cultures différentes, notamment la médina (amazigh-arabe), (islamo-maghrébine), ainsi que la ville coloniale française.

Or, que pour le premier cas des auteurs comme Nassima Driss s'accordent à distinguer la nature de ce qu'on peut appeler comme espace public dans la ville islamique vis-à-vis du contexte occidental. Pour elle, l'espace public dans la ville musulmane existe, mais sous une forme ayant un référent autre que celui occidental. Historiquement, celui-ci présente moins, une distinction juridique précise entre la sphère privée et publique, qu'une dualité entre un centre éminemment public et accessible à tous et les quartiers résidentiels. Elle en dit encore, sur la manière dont l'espace public algérien, doit être étudié, sans pour autant dissocier le physique du social, « ...la démarche de l'étude de l'espace public, se fonde sur la mise en relation des formes sociales et spatiales. La relation de réciprocité entre les individus et leurs environnements indique, me semble-t-il, les fondements même de la société. De plus, cette corrélation espace/société préfigure des images sociales en perpétuelle recomposition. » (Dris, N.2010) La ville algérienne, ce système spatial, un produit hybride de plusieurs civilisations, issue de peuples indigènes, et redéfinies par les multiples conquêtes coloniales... Cette ville

qui à veillée aux grands changements, tantôt révolutionnaires, tantôt chaotiques. Afin de saisir les mécanismes qu'a subi la création de cette ville, les hauts et les bas de son parcours, la structure de sa société, et les rôles qu'à jouer le citoyen dans son espace propre, son espace communautaire. On doit se rendre au passé, aux sources d'un espace public inscrit dans des origines d'un établissement humain ou village rural, d'une vieille cité ou ville traditionnelle, puis à la ville coloniale, ainsi qu'à la ville au temps de la révolution, ainsi qu'un aperçu sur la ville algérienne actuelle. On peut donc citer à l'aide de références, les formes et usages des espaces publics dans l'histoire de l'Algérie, en dépit d'une très grande richesse et variété de la forme, et du caractère, mais surtout le fondement de la société, et du rôle participatif autour de l'espace public, à travers des époques.

## **Conclusion :**

Aujourd'hui, dans notre ville actuelle, la notion d'espace de qualité est à rechercher, car il est unanimement admis que les espaces publics créés après l'indépendance, et qui souffrent d'un état de crise, sont en grande détresse. Les villes algériennes se sont agrandies depuis l'indépendance sans qu'il y ait dans la plupart des cas une apparition de nouveaux espaces publics, à titre de vraies "places ou placettes", ou une étude requalification, et revalorisation, les seuls en la matière, étant toujours les legs des quartiers anciens, traditionnels des médinas soient-ils ou coloniaux. Ceci malgré une évolution et une expansion très grande du cadre bâties et des aires de l'urbain. Des rues nouvelles apparaissent, mais dans lesquels la notion de bien-être, semble complètement absente. De cela N, Dris parle du paradoxe de l'espace urbain algérien, et en particulier d'Alger, grande métropole, où tous les faits, et méfaits sont visibles à tous, et facilement perceptibles ; elle en dit que le principale paradoxe qui y réside, est dans la superposition de modèles qui rend la ville quasiment inclassable. Cela est visible dans la plupart des villes algériennes d'ailleurs. Voilà que les interactions culturelles concernent en simultanément, les formes spatiales que les pratiques sociales; révélant un besoin éminent d'un accès aux privilèges de la modernité, au même titre d'un apparent regain d'intérêt pour la culture originelle, il existe donc, une réalité en formation ou s'expriment à la fois des pratiques spécifiques puisant leurs référents dans le champ de la culture locale et des modes de comportements induits soit par la forme bâtie, soit

par les effets de la mondialisation. (Dris, N.2001)<sup>41</sup> Ainsi, on voit de nos jours, que le vécu de ces espaces s'appauvrit de plus en plus, à cause de tout un amalgame de facteurs. A l'exemple de la disparition des anciennes institutions en charge de la gestion et de l'entretien, l'absence de modalités, de principes d'usage, et de gestion rationnelle de ces espaces, ainsi que la perte des logiques fondamentales sociales, cela à secouer le processus de compréhension de l'émergence de l'espace public, et induit dans la plupart du temps à des erreurs fatales de réflexion et de projections, impliquent par le fait, d'innombrables fléaux grandissants à travers le temps.

---

<sup>41</sup> Dris Nassima, 2000. Projet urbain et espace public à Alger : de la ville programmée à la ville revendiquée. In : Carrière Jean-Paul (Dir.). Villes et projets urbains en Méditerranée. Tours : CNRS-UMS 1835 Université de Tours, pp.111-121.

## 2.2- Recherches antérieures sur ce sujet :

Nous allons nous intéresser ici, au cas présenté par (A, Yoshihara. 2008) dans son travail de recherche sur la réussite d'une place à Paris, ainsi qu' à son travail de vérification, des critères, sur des places différentes de conception, ou d'histoire peut-être, mais qui se ressemble fortement en matière de besoins social, ou elle parle de « dimension humaine » introduite au préalable par Whyte, comme une approche qui nous servira comme un filtre pour extraire l'essentiel du duel (place/usage).

### 2.2.1. La réussite des places-squares :

L'exemple de parcs multifonctionnels Les places avec un square au milieu, sont teintées d'un timbre agréable, et de ce fait, elles attirent les gens de tous les âges ; les bancs, le soleil, les arbres sont garantis, et surtout elles sont protégées du trafic routier. Ce type de place peut être considéré comme des parcs où, les parents peuvent laisser jouer leurs enfants. La différence est que les parcs offre la vocation de loisir, tandis que les places squares profitent d'une « clientèle » plus large, puisqu'elles sont entourées de bâtiments ayant plusieurs fonctions. Elle est sans doute considérée comme richesse que d'autres formes d'espace public ne possèdent pas. La place-square aurait une temporalité limitée, mais selon les critères de Whyte, elle présente une forme de la place réussie. A, Yoshihara parle de la place des Vosges, située au (4ème arrondissement), ou on l'a déjà évoqué, et le jardin du Palais Royal au (1er arrondissement) qui représentent deux espaces semblables : invisibles depuis l'extérieur, ils se situent à l'écart de la grande circulation. Tous les deux, entourés de portiques, garantissent une promenade même sous la pluie, ces passages abritent de nombreuses galeries d'art, de magasins d'objets antiques ainsi que des café restaurants ; on y rencontre aussi des musiciens de rue entourés d'une foule qui attire encore des gens. Dans leur square, l'abondance de possibilités d'assise ainsi que les fontaines incitent les gens à l'usage; particulièrement le dimanche, par le beau temps, la densité y est très élevée.



Figure 5: Place des vosges



Figure 6 : Jardin du palais royal



Figure 7 : Place Estienne d'orves

Source : A, Yoshihara. Octobre 2004

Il y a beaucoup d'autres places-squares dans Paris aussi, par exemple la place d'Estienne d'Orves, se situant au (9ème arrondissement, devant l'église de Ste Trinité) où l'on voit les enfants jouer, et les gens se reposer sur des bancs, cela étant sans doute dû à la carence d'espace ouvert dans le quartier. (Yoshihara, A.2008).

### 2.2.2- Réussite des places terrasses:

l'exemple new yorkais de Paley Park Comme déjà avancé, il existe des places selon l'étude de Whyte, dites « réussies », ces places ci sont piétonnes, de taille moyenne, ou plus ou moins riches en offre d'alimentation (à titre de restaurant, café, ou fast-food). On y trouve à Paris, d'après A, Yoshihara l'exemple de : la place J. du Bellay (1er arrondissement, où il y a la fontaine des Innocents), la place I. Stravinsky (4ème arrondissement, sur le plateau Beaubourg à côté de l'IRCAM), la place de la Sorbonne (5ème arrondissement), la place du Marché Ste Catherine (4ème arrondissement, dans le Marais) ou la place du Tertre (18ème arrondissement, à côté du Sacré Cœur). On remarque que ces places-là, ont une relation intime avec les bâtiments d'entourage, car il existe une continuité urbaine entre eux ; les terrasses de café et restaurants faisant partie de la place contribue fortement à son animation, et réciproquement l'ambiance de la place est reflétée dans ces terrasses. Les deux places ; Bellay et Stravinsky, qui sont toutes les deux au cœur du quartier piéton des Halles, ou il est remarqué que la densité du flux piétons y est très importante en permanence sur toute la



Figure 8 : Place J. du bellay Figure 9 : Place I. Strabinsky

Source : A, Yoshihara. Octobre 2004

journee, au jour de la semaine, comme au week-end. Elles sont entourées de cafés et de magasins, la fontaine au milieu offre aussi un libre choix d'assise. Les trois autres places sont d'une taille modeste sur lesquelles la présence de terrasses de cafés est relativement

importante. Comme au Vestpocketparks à New York, l'aménagement des places de taille humaine avec des tables et des chaises accentuent la densité, et donnent aux gens l'impression de convivialité. Ainsi, comme elles sont toutes piétonnes, le flux venant de tous les sens envahit l'espace même en frôlant des gens assis.

### 2.2.3- Réussite des places civiques:

Le cas de l'Hôtel de ville, et de Beaubourg Il y a deux places à Paris, qui se ressemblent dans la fonction, mais qui ont deux contextes complètement différents, il s'agit ici de la place de l'Hôtel de Ville (4ème arrondissement), elle date du Moyen Âge ; son origine était la place de la grève où il y avait un important port de déchargement, et puis s'est installé le centre des institutions municipales parisiennes qui a témoigné de toute l'histoire de la capitale. La seconde est la place du centre George Pompidou (place Beaubourg, 4ème arrondissement), le site était un ancien îlot insalubre, qui a fait, dans les années 1960-1970, l'objet d'un grand projet étatique de la construction d'un centre culturel; apparue brusquement, son architecture a provoqué de nombreux débats. Situées au cœur de Paris, ces deux places qui accompagnent deux grands édifices publics sont aujourd'hui fréquentées aussi bien par des Parisiens que par des touristes. La place de l'Hôtel de Ville (selon des recherches : est connue pour son accessibilité au cœur du quartier central de Paris, et accueil l'événementiel par excellence), et selon la description de A, Yoshihara borde un tronçon de la rue de Rivoli, où se concentrent des activités commerciales et le flux de piétons est important. Sur le seuil entre la rue et la place, une fontaine rectangulaire propose autour d'elle une abondance d'espaces d'assise. En face, l'autre côté de la rue de Rivoli, il y a des magasins, et de l'offre alimentaire. Mais le succès de cette place ne dépend pas que de la situation dont elle



Figure 10 : Place de l'Hotel de ville

Source : A, Yoshihara. Juin 2008



Figure 11 : Place George Pampidou

Source : A, Yoshihara. Octobre 2004

a la chance de profiter, la mairie de Paris y propose de nombreux événements; un grand écran s'installe à l'occasion de la coupe du monde de football, et la place se transforme en plage en été, en patinoire en hiver, auxquelles les citoyens ont un libre accès.

La place George Pompidou serait une place civique car, ayant fait partie d'un projet urbain, elle a été offerte à la ville (constituante de l'établissement public du centre Beaubourg). Elle se trouve au cœur d'un quartier piétonnier, elle est également entourée de bâtiments ayant différentes fonctions y compris de l'offre alimentaire, elle propose un abri pour une circulation intense. A, Yoshihara, démarque la différence qui existe entre les deux places, et ajoute ; A la différence de la place de l'Hôtel de ville, elle est fréquentée par une population relativement jeune, elle abrite de nombreux spectacles spontanés. Les artistes de rue attirent une foule qui déclenche le processus d'auto-congestion. La possibilité d'assise y est infinie, par le beau temps de nombreux groupes de jeunes y pique-niquent ; elle précise aussi que c'est un des rares espaces urbains minéraux où l'on peut s'asseoir par terre. Depuis la place, on peut observer, sur la façade du Centre Pompidou, les visiteurs monter par l'escalator, qui réciproquement contemplant la place d'en haut. Ce jeu de regards, essentiel de l'espace public, anime la place. De plus, le Centre Pompidou est un des monuments les plus visités de Paris, et à la différence des autres établissements publics, il est ouvert jusqu'à 22 heures, ce qui d'autant plus, prolonge la durée d'usage de la place. (A, Yoshihara, signale qu'il y'a fermeture le mardi, qui est un jour de fermeture hebdomadaire). (Yoshihara, A.2008)

## **2.2.4 Réussites des places-carrefours:**

Vue comme lieux de promiscuité Une place réussie, ou lieu de détente, ne veut pas vraiment dire, qu'elle soit totalement exclue, ou à l'écart du trafic automobile. La place du Châtelet (entre les 1er et 4ème arrondissements), la place St. Michel (entre les 5ème et 6ème arrondissements), la place de la Bastille (entre les 4ème, 11ème et 12ème arrondissements) ou la place de l'Opéra (entre les 2ème et 9ème arrondissements) ; toutes ces places attirent des gens par le fait sans doute qu'elles sont « alimentées » par de grandes artères amenant de l'animation. Leur point commun à ces places est que les gens les utilisent pour se donner rendez-vous. Ces places ont des cafés et des magasins; des établissements culturels attirent des gens, tels que : (théâtre, salle de l'opéra, cinéma) comme des points de repère ; ce sont également des points intermodaux, comme : (métro, RER, bus, taxi, ...) où convergent les flux. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si ces exemples sont tous à cheval sur deux (voire trois)

arrondissements ; ces places sont des jonctions (point de rencontre) non seulement de rues mais aussi de différents quartiers. D'après A, Yoshihara : « Prenons l'exemple de la place St. Michel, située au cœur d'un quartier d'étudiants mais aussi touristique. Entourée de cafés, librairies, une salle de cinéma, elle est fréquentée durant toute la journée jusqu'à des heures assez tardive, la nuit. Sur le terre-plein central,

Dépourvu de bancs, les gens se mettent autour de la fontaine ou s'appuient contre les barrières séparant le trottoir et la chaussée. Cette place semble un des points de rencontre de Paris, un véritable carrefour. La place de la Bastille est également un lieu de rendez-vous ; envahies par une foule notamment en fin de journée, les marches de l'Opéra Bastille se substituent à des espaces d'assise. Bien que déchirée par une forte circulation automobile, la place, entourée de nombreux cafés et bars, abrite la vie citadine. Elle est d'ailleurs une des scènes de la vie nocturne parisienne, ainsi que de nombreuses manifestations. » (Yoshihara, A.2008)



Figure 12 : Place du Chatelet



Figure 13 : Place St.Michel



Figure 14 : Place de la Bastille



Figure 15 : Place de l'Opera

Source : A,Yoshihara. Octobre 2004

## 2.2.5- Réussite des places monumentales :

Avec une mono-fonctionnalité, et démesuré ; à Paris, il existe de nombreux endroits qui sont nommés « place » ; pourtant, ils ne sont pratiquement pas de vraies places pour les critères déjà abordés ; ce sont souvent des places qui ont été faites dans la perception de « monumentalité ». Ces places présentant une grande qualité architecturale semblent pourtant peu attractives, et cela est dû à leur mono fonctionnalité, ou à leur échelle démesurée qui est



Figure 16 : Place Vendôme



Figure 17 : Place des Victoires

Source : A, Yoshihara. Octobre 2004

impraticable par les piétons, voire les deux. A, Yoshihara , nous donne l'exemple de la place Vendôme, qui se situe dans un quartier où il y a beaucoup de flux piéton (y compris de nombreux touristes) ; attiré par de nombreuses et vastes étendues d'espaces pour piétons , qu'elle offre, ainsi que plus de 20 commerces de détail dans les bâtiments d'entourages. On y trouve pourtant très peu de gens qui y restent ; la plupart d'entre eux y passent, la contemplent, y font un tour en prenant quelques photos, et ils s'en vont. Il n'y a, en effet, aucun banc Mais surtout aucune mixité de fonction ; tous les magasins donnant sur la place sont des bijouteries et des joailleries de luxe, et le prestigieux Hôtel Ritz achève cette ambiance particulière. Les visiteurs ne se sentiraient jamais capables de s'approprier cette place à moins qu'ils y fassent leur shopping dans un des magasins. Il y a une autre place similaire, la place des Victoires. Tout comme la place Vendôme, cette place ronde est encore spécialisée, mais cette fois, en haute-couture en excluant toutes autres fonctions ; les gens y circulent, et flânent en n'ayant absolument aucune fonction particulière.

Elle rajoute, encore les exemples des deux places situées sur l'axe de Paris, la place de la Concorde et la place de l'Etoile : «... elles souffrent également de la mono fonctionnalité, due à leur fréquentation principalement touristique. Mais dans ces deux cas, l'excès de trafic routier qui occupe une grande partie d'immenses places semble être leur majeur problème. La surface de la place est fragmentée au profit de la circulation automobile. De plus, leur échelle démesurée les rend insaisissables et inconfortables. Les piétons n'ont aucune "prise" sur elles et en sont quasiment exclus. » (Yoshihara, A.2008) Malgré ce fait, cette étude, ne nie absolument pas l'importance de la monumentalité. L'axe de Paris, dont on lui voue une extrême importance à tous ces aménagements, est un élément structurant important de l'urbanisme parisien qui fait d'ailleurs le paysage singulier de la capitale. Elle fait entre autre, l'objet d'une véritable scène de la Fête Nationale du 14 juillet. Ces places que nous considérons, n'avoient pas répondu à des critères de réussite en terme d'usage selon Whyte, auraient, selon une autre vision, bien réussi à affirmer leur statut spécifique dans la ville.

« ...Ces places représentent en effet une interdiction implicite du point de vue de l'usage, en rendant l'appropriation impossible, comme certaines places new-yorkaises qui essaient d'exclure les indésirables de la même façon, parce qu'elles ont été conçues non dans le but d'accueillir les citoyens mais dans celui de démontrer le pouvoir absolu. » (Yoshihara, A.2008)



**Figure 18 : Place de la Concorde**

Source : A, Yoshihara. Octobre 2004



**Figure 19 : Place de l'Étoile**

## 2.2.6. Réussite des places en réseau :

A, Yoshihara, indique que d'après son étude faite sur les places parisiennes, nous nous rendons compte que la réussite est singulière; il n'y a pas un modèle de place vraiment «

réussie ». Chacune de ces places, que nous considérons comme réussies, contribue différemment à la ville, proposant ainsi, selon les multiples besoins, un lieu de rencontre et d'animation, un abri de la circulation intense ou un moment de détente. Comme en précise P, Zucker:« La place crée le lieu où les gens se réunissent ; elle les rend humains par des échanges et des contacts (qui s'y déroulent) ; elle leur propose un abri pour se protéger du chaos du trafic; elle les libère de la tension qui vient de la promiscuité de rues» (Zucker, P.1959). Si les villes sont d'après A, Van Eyck ; «kaléidoscopiques» : dans un sens de : « Changeants », chaque place, différente que contient une ville, ainsi qu'un quartier, nous offre une vision unique sur la ville même. A, Yoshihara, prend l'exemple de « la place des Abbesses » sur un parcours à Montmartre. Elle évoque que c'est un lieu de rendez-vous, où se croisent les flux et se côtoient les fonctions diverses telles que religieuse, tels ; (l'Église de St. Jean de Montmartre), ludique (le manège sur la place et le square J. Rictus), culturelle (le théâtre) et populaire (les cafés). Un peu plus haut, une autre place ; nommée « la place du Tertre » est une place qui ne manque pas du tout d'originalité, elle dit qu'elle est « pittoresque » carrée et fermée, remplie de terrasses des cafés et des restaurants. Elle connaît également la fréquentation en masse d'artistes qui viennent pour étaler leurs œuvres. Sur ce parcours encore, on démarque « le parvis du Sacré Cœur » qui apparaît comme le point culminant du parcours, on y contemple tout Paris en s'asseyant sur ses marches. Voilà que chacune des trois places est unique, et elle constitue l'image de Montmartre, tout en se complétant l'une l'autre sur un même parcours. De même qu'une seule place parisienne ne résume pas Paris, c'est en parcourant plusieurs places que nous pouvons saisir cette ville complexe. Les places appartiennent, en effet, à un réseau de complémentarité. Nous n'avons pas besoin d'avoir une place "parfaite". Dans cette continuité de l'espace public, la place peut fonctionner une par rapport aux autres.

## **Conclusion:**

L'espace public est mesuré par le degré de développement social, l'économique, et environnemental. C'est une entité à grands impacts futurs; dont il faut investir grandement et rationnellement, sur le niveau local comme sur le régional, et national, sur le temps présent et futur à la fois. Des mesure, telle l'Agenda 21, nous aide à concrétiser ces projections, dont s'opèrent notamment des différentes approches d'intervention ; de la patrimoniale, à l'écosystémique, et de la participative à la solidaire,... en mettant justement un accent sur le rôle primordiale de la concertation et de l'émergence du rôle du citoyen comme acteur

principal dans le processus de production de l'espace public "place publique" depuis le diagnostic et l'évaluation de l'état des lieux, jusqu'à la mise à disposition des outils, et projection afin d'assurer une meilleure réalisation. Tout en s'assurant de la nécessité d'instaurer les principes conceptuels qui nous guident afin d'assurer une évaluation saine et durable de cet espace, telle: la gouvernance, concertation, sociabilité,... Réalité défailante, au sujet de notre cas national. Nous voyons que l'Algérie à adopter les concepts d'un développement durable de l'espace urbain, et d'une gouvernance, même bonne soit elle, cependant cela reste figé sur papiers, et du simple fait abstrait, totalement absent sur terrain, et nous constatons surtout d'autant d'appuie sur le global dont "le régional, ou le national" devance largement le "local", et que l'espace public tel que (les places, et placettes) est mit hors exécutions développementales, et gouvernementales. Donc, il s'agit là d'un sérieux déséquilibre, qui surgit de la négligence d'un maillon fort de la réussite d'un développement urbain futur rationnel, équitable, et équilibré. Selon l'étude de Whyte, il s'avère que les critères "facteurs" de places réussies retrouvées à l'exemple américain pourrait figurées un peu partout dans le monde, et sur des espaces publics, tels des places, ou parcs conviviaux, qui nécessite et mérite d'autant plus d'intérêt et d'étude fine sur le paramètre social, climatiques et les questions d'usage expliqué par le phénoménologique des faits qu'à évoquer Whyte. L'auto-congestion, la possibilité d'assise, le confort, l'alimentation, la rue, et la triangulation, sont signifiés tels des paramètres de réussite et de normalisation de fréquentation de places publiques, retracés un peu différemment, mais toujours selon les mêmes logiques, répertoriés cette fois par A, Yoshihara selon des notions de configuration et rôles spatiales: reliées à un carrefour, monumentalité, en réseau, elles ont chacune une identité et perception différente, même si quelque fois elles sont reliées à un même parcours, ou constituants le maillage d'un même tissu urbain, elles sont réussies..., à travers le temps, et les époques, la multitude d'usage et d'appartenance ethnique, ou encore surtout la différence d'âge ou de sexe elles gardent toujours un caractère propre à chacune d'elles, qui leur procure une durabilité, et une plénitude, avec une grande renommée internationale.

## **Deuxième Partie : ASPECT PRATIQUE**

**Chapitre 01**  
**Analyse du site 1<sup>er</sup> Novembre 1954**

## **1.1- Analyse historique du site 1<sup>er</sup> Novembre 1954 :**

### **1.1.1- L'espace public au Maghreb :**

L'espace public au Maghreb S'il y a plus de cent ans que la pratique de ce type D'espaces publics caractérise la culture occidentale, les villes maghrébines ont connu plus tardivement ce type de remodelage, venu principalement avec l'occupation française.

Effectivement, ces villes se caractérisaient par un urbanisme « d'intimité » dont le fonctionnement rappelait en quelque sorte celui de la ville médiévale européenne (Raymond, 1989 ; Navez-Bouchanine, 2001)<sup>42</sup>. C'est seulement vers la fin du XIXe siècle, pendant la présence française, qu'on a vu l'émergence d'espaces publics de type occidental dans les villes maghrébines, comme les grands boulevards, les places et les parcs. De ce fait, la pratique de ce type d'espaces, inconnus auparavant, n'a pas pu se développer de la même manière qu'en Europe. Conçus selon des modèles occidentaux, ces espaces ont vu parfois se développer des usages issus d'une certaine forme de mixité culturelle, mais ils ont le plus souvent été rejetés par la population locale pour laquelle ils ne répondaient pas aux pratiques sociales en usage. La raison en est initialement que la volonté de la France était à cette époque de marquer sa présence dans l'espace public des villes maghrébines notamment en transposant ses modes d'aménagement. Cela a donné naissance à des espaces ouverts d'utilité publique qui répondaient essentiellement aux besoins de la population européenne résidente, différents de 3 ceux de la population d'origine. Et même les espaces publics créés après l'Indépendance n'ont pas véritablement corrigé ce décalage puisque la culture de l'aménagement urbain était restée trop fortement influencée par les écoles européennes.

En Tunisie par exemple, les politiques d'aménagement du territoire tendaient encore récemment à multiplier le nombre de parcs et de jardins urbains représentant, de fait, une variante de l'espace public. Mais l'observation de ces territoires révèle toujours que ces derniers sont restés mal intégrés à la vie urbaine des Maghrébins, puisqu'ils ont été conçus essentiellement selon des préoccupations d'ordre environnemental plutôt qu'urbanistique et ne concordent pas finalement avec le contexte social.<sup>3</sup> Ce type d'espace public est venu se greffer sur la ville tunisienne de manière « intrusive » et sans doute trop rapide. Les espaces verts jardinés n'avaient en effet pas leur place dans la ville traditionnelle, en dehors de

---

<sup>42</sup>Navez-Bouchaninecasablanca,paris : l'hamarttan 1997.

quelques demeures de l'aristocratie, des palais beylicaux et des résidences secondaires de la bourgeoisie urbaine, pour lesquels ils représentaient toujours des espaces privés.<sup>4</sup> Et si ce désir de jardins se répand de plus en plus aujourd'hui, c'est toujours en accompagnement de résidences dont le caractère privatif est manifeste. Le désir d'espace vert maghrébin est donc totalement distinct, à l'inverse du Paris du XIXe , d'un désir d'espace public. Même si les villes maghrébines d'aujourd'hui ont beaucoup hérité des formes urbaines des villes occidentales, elles n'ont donc pas connu la même évolution, ni développé les mêmes pratiques dans l'espace urbain. Et si, comme on l'a vu plus haut, le désir d'espace ouvert qui caractérise la demande sociale occidentale dépend de la manière dont la pratique des espaces publics a nourri la culture européenne, ce désir sera sans doute différent dans les pays du Maghreb. Il sera de plus marqué, dans des pays comme la Tunisie ou l'Égypte, par le rôle essentiel qu'a joué l'espace public dans les révolutions arabes du printemps 2011.

Ce qui caractérisait l'espace public haussmannien était cette ambivalence d'un projet urbain qui procurait, d'un côté, une incontestable amélioration de la qualité de vie des Parisiens, et de l'autre, les moyens pour le pouvoir en place de mieux contrôler les mouvements des populations et, plus globalement, l'organisation socio-spatiale de la ville (Faure, 2004, 2008). Le développement d'un type d'espace urbain destiné par nature à l'expression de la démocratie cohabitait donc, dans un même projet, avec la mise en place de structures spatiales destinées à réprimer les manifestations publiques qui constituent pourtant une mise en pratique de cette démocratie. Cette double facette du projet urbain initié par Haussmann s'est évidemment retrouvée dans les formes qu'a pris l'urbanisme colonial. Il s'agissait à la fois de reproduire l'image positive des parcs et grands boulevards parisiens et de donner au pouvoir en place les mêmes moyens de contrôler les populations soumises à son autorité. C'est ainsi que furent tracés, dans les extensions coloniales de la ville de Tunis, le Parc du Belvédère ou l'avenue Habib Bourguiba (à l'époque avenue Jules Ferry). Cette avenue transposait à Tunis l'image d'un large espace ouvert en plein centre urbain, à la manière des grands boulevards Haussmanniens. Un espace éminemment public, mais qui fut aussi, dès son origine, un espace de représentation avec, notamment, les principaux symboles de la domination française, la Résidence générale (devenue ambassade de France) et la Cathédrale Saint-Vincent-de-Paul (Sebag, 1998).<sup>3</sup> Comme l'a montré Besma Loukil pour la Tunisie (Loukil, 2009).<sup>4</sup> Implantés loin du centre urbain et sans aucune continuité avec celui-ci, et dont le modèle de conception a dû émerger dès le XVIII<sup>e</sup> siècle (Zaier, 2004).<sup>4</sup> Avec

l'ouverture visuelle qu'ils permettaient, ces grands axes urbains ont aussi marqué l'entrée du paysage dans la ville, ce que ne permettaient pas les formes urbaines précédentes.

Après l'Indépendance, ils ont souvent changé de nom, mais n'ont pas disparu. Perdant une partie de leur fonction d'espace public avec le départ des colons pour lesquels ils avaient été conçus, ils ont conservé leur rôle de représentation et de contrôle spatial qui est simplement passé du pouvoir colonial au nouveau pouvoir en place. Celui-ci, s'il a voulu marquer la fin d'une époque révolue, n'a pas pour autant renoncé aux outils mis en place par le pouvoir précédent. Mais le cours de l'histoire inverse parfois les logiques mises en place... C'est ainsi que le boulevard Saint-Michel, l'un des axes les plus importants et les plus centraux tracés par Haussmann, deviendra un siècle après sa création le haut lieu de la révolte étudiante de 1968. Quarante-trois ans plus tard, l'avenue Bourguiba suivra le même chemin en devenant le haut lieu d'une Révolution d'une tout autre ampleur. Peu de temps après, c'est la place Tahrir qui, au Caire, remplira la même fonction. Cette place, si elle n'est pas associée à un projet colonial, n'en est pas moins d'inspiration haussmannienne puisque son initiateur, Ismaïl Pacha, était fortement inspiré par l'urbanisme occidental qu'il avait connu et admiré lors de ses séjours à Paris. Les espaces haussmanniens, dessinés dans l'objectif de servir les pouvoirs en place, sont donc parfois l'objet de retournements spectaculaires lorsqu'ils sont appropriés par les populations qui s'en sentaient dépossédées auparavant. Cette réappropriation s'accompagne d'un « éveil de l'espace public » (Bouraoui, Vidal, 2011) que l'on a pas seulement observé dans ces hauts lieux mais aussi dans l'espace plus ordinaire des quartiers d'habitation. Dans les jours qui ont suivi la chute de l'ancien régime, la plupart des quartiers urbains de Tunisie ont en effet été le théâtre d'une organisation spatiale étonnante par sa rapidité et son efficacité. Pour contrer les attaques de milices tentant de déstabiliser le pays et pour remplacer une police absente et décrédibilisée, les populations se sont approprié leur territoire et ont transformé des espaces extérieurs jusqu'ici délaissés en véritables lieux de vie partagés. Si ce phénomène a d'abord été l'expression d'une solidarité rapprochant les classes sociales, les générations, les genres, rassemblant toute la population dans un nouveau « pacte social » (Meddeb, 2011), il a aussi démontré la capacité de la société tunisienne à donner sens à cet espace public qui lui était jusqu'ici refusé. On remarquera que, ici aussi, Le Caire a vu se reproduire les mêmes phénomènes que Tunis. Il est difficile de dire si cet éveil de l'espace public dans une capitale maghrébine préfigurera l'éveil du paysage urbain dans la conscience collective, mais ce qui est certain c'est qu'il constitue un point de départ qui place désormais la société tunisienne, et sans doute avec elle bon nombre d'autres sociétés arabo-musulmanes, dans un mode de relation avec son espace urbain qui sera forcément différent de

ce qu'il était auparavant. L'espace public, qui existait dans sa forme, existe maintenant dans sa fonction, celle d'espace de la liberté d'expression (Habermas, 1962 ; Paquot, 2009), et cet acquis social ne sera pas abandonné facilement par ces sociétés qui ont lutté pour l'obtenir.

## **1.1.2- L'espace public Mostaganemois :**

### **1.1.2.1- Histoire de la ville de Mostaganem :**

Il serait en vain de chercher dans les livres arabes l'étymologie du mot " Mustaghanim " aucun historien ou géographe arabe ne fait connaître d'une manière précise le sens ou les raisons de cette appellation. Par contre plusieurs essais d'explication sont diversement conservés chez les populations locales :Mustaghanim serait composé de deux termes distincts , Machta (Station Hivernale) et Ghanem (Riche éleveur de mouton).Mustaghanim : MarsaRanem, c'est à dire le port du butin. Mustaghanim viendrait de Misk Al-Ghanem : abondance pour les troupeaux. Enfin pour les quelques historiens de l'antiquité, c'est plutôt à un Port Romain "MURUSTAGA" que Mostaganem doit son étymologie.

La côte de Ténès à Arzew était bien connue des phéniciens qui y avaient établi des comptoirs : Petit-port et Ouillis dans le Dahra et Kharoub près de Mostaganem. La ville aurait été fondée au Moyen Age, certains attribuent sa fondation aux almoravides qui, durant le XI<sup>ème</sup> siècle en furent les maîtres vers 1082. Youcef Ibn Tachfine, le Fondateur de Dynastie Almoravides se serait contenté de construire un "Bordj" sur une colline au nord de l'actuelle agglomération.

On attribue la construction de la grande Mosquée de Mostaganem en l'an 1340 au Sultan Mérinide Abou El-Hassen Ali Ibn Abi Saïd. Les entreprises espagnoles dans le Maghreb Central et Oriental avaient commencé dès 1505, date à laquelle le Cardinal XIMENES sous le règne des Rois Catholiques fit occuper Mers El-Kébir. Les souverains de Tlemcen et Tunis affaiblis par les guerres et les luttes intestines se montrèrent incapables de relever le défi espagnol. Le 26 mai 1511, Mostaganem ouvrit ses portes à l'ennemi en signant avec lui une capitulation.

La véritable importance de Mostaganem semble être due à l'établissement d'un grand nombre de familles andalouses qui furent attirées par la fertilité du Sol. Elles fondèrent alors des exploitations agricoles qui firent la renommée de la région. Grâce à cette population active et nombreuse, la région se couvrit de magnifiques villages. Vers 1580, la ville était opulente et vivait dans le luxe, les impôts payés aux turcs d'Alger en sont la preuve. Les Arabes et plus tard les Turcs ont créé de nombreux centres, tels que Kallaa des Beni-Rached, Mazouna qui disputèrent à Mostaganem son rôle de métropole. La région de Mostaganem a donné de grands noms à l'histoire ; citons pour mémoire les écrivains poètes "Sidi Benhaoua", " Sidi Lakhdar Ben Khlouf ", "sheikh El Mazouni", "sheikh Bouras" et tant d'autres.

Durant les années qui ont précédé l'invasion française, Mostaganem demeurait toujours une grande ville de l'Ouest. Plus qu'Oran, elle était la 2<sup>ème</sup> après Tlemcen. Tigditt, Matmor et Mazagran se grouperont autour de la Ville principale, elle renfermait neuf [9] mosquées. La justice était rendue par deux [2] Kadis, l'un turc de rite Hanafite et l'autre arabe de rite Malekite, leur jugement n'avait d'appel que devant le Bey d'Oran. Il est à noter qu'Oran libérée définitivement de l'occupation espagnole en 1792 redevint le siège du Beylik de l'ouest. Certains habitants de Mostaganem furent transférés dans cette capitale pour la repeupler de nouveau. Le magistrat turc était en partie chargé de recueillir les impôts qui se composaient de rentes par les propriétaires pour l'entretien des lieux Saints de l'Islam.

Les Turcs et les koulouglis occupaient la ville proprement dite située sur la rive gauche de Ain-Sefra. C'était le quartier réservé au commandement Belikal et à l'aristocratie locale, le mur d'enceinte était percé de cinq [5] portes : la porte d'Ech-Chelif au Nord, la porte de Medjaher à l'Est, la porte de Mascara au sud, la Porte d'Arzew et celle de la Marine à l'Ouest. Mostaganem fut occupée en juillet 1833 par Desmichels après une vive résistance dirigée par l'Émir Abdelkader en personne. Par le traité du 26 février 1834, un consul de l'Émir fut agréé pour résider dans la ville, l'arrêté du 8 décembre y constitue un bey de l'autorité française et le traité de la Tafna en mai 1837 la conserva à la France. La convention de la TAFNA du 20 mai 1837 n'avait fait taire que momentanément les armes. Mostaganem n'a cessé d'opposer une résistance farouche à l'occupation française illustrée entre autre la bataille de Mazagran en février 1840.

### 1.1.2.2- Histoire de la place 1<sup>er</sup> Novembre 1954 :

Située au centre-ville de Mostaganem, la place 1<sup>er</sup> novembre reçoit sa première configuration au début de la période coloniale adossé a la ville autochtone (Derb) représente la première construction française hors militaire entouré d'arcades et d'important édifices, était initialement le parvis d'église de Saint Jean Baptiste. ce dernier et d'après le récit suivant était d'abords une mosquée avant l'invasion Française : En 1837 "*C'est Monseigneur Dupuch, évêque d'Alger, qui bénit une petite mosquée en très mauvais état, que l'autorité militaire voulut bien affecter au culte catholique. Il dédia la future paroisse à saint Jean-Baptiste*"<sup>43</sup>.



Figure 20 : photo Google earth, Mostaganem

L'église quant à elle, a été construite entre 1847-1848, et pouvait accueillir plus d'un millier de fidèles. "*Au milieu de la place, l'église Saint Jean Baptiste, avec ses ouvertures de style Roman et son clocher en dôme si caractéristique de l'époque centenaire à laquelle remonte son édification.*"<sup>44</sup>

D'abords nommés place d'Armes, ensuite place de la république, puis place du 1er Novembre 1954 après l'indépendance. Pendant cette dernière période l'édifice a connu un réel changement puisqu'il a été reconvertie en un lieu de culte musulman, deux extensions sont

<sup>43</sup>Association des anciens de Mostaganem, association-mostaganem.com, Bulletin n°19 p.13, consulté le 17/01/2017

<sup>44</sup>78 Extrait en ligne du livre " Mostaganem et ses environs" de Louis Thireau - Maire de Mostaganem (1912), www.mostaganem-aujourd'hui.com

venu se greffer dans sa partie Nord pour cacher la forme de croix initiale (un minaret et une salle d'ablutions).

Les platanes quant à eux furent plantés par une décision de l'empereur Napoleon III lors de sa visite en 1865 à Mostaganem.



Figure 18 : Evolution de la place 1<sup>er</sup> Novembre 1954 source : Auteur

## 1.2- Analyse Morphologique de la place 1<sup>er</sup> Novembre

### 1.2.1- L'analyse du contexte de la place 1<sup>er</sup> novembre 1954

La place 1<sup>er</sup> novembre 1954 s'insère dans un ensemble urbain qui constitue le noyau de la ville de Mostaganem, des éléments physiques majeurs le quartier de la marine, la muraille et le quartier autochtone (derb) permettent de bien délimiter un ensemble urbain unique au sein de la ville actuelle On peut ainsi parler pour la place 1<sup>er</sup> novembre d'un lieu historique participant pleinement à la centralité urbaine à l'exception de son extrémité autochtone est caractérisée par un parcellaire régulier d'origine coloniale la place constitue

un système d'espaces publics ouverts directement connectés, marquant une rupture majeure dans un tissu urbain particulièrement dense

## 1.2.2- Analyse de composition de la place 1<sup>er</sup> novembre

### L'analyse morphologique :

La place se trouve en plein cœur de la ville, un tissu urbain marqué par la forte densité de son bâti. Les bâtiments s'accrochent les uns aux autres de façon linéaire suivant le tracé des voies qu'ils délimitent de part et d'autre. Cela forme ainsi un ensemble homogène grâce à leurs volumes et leurs gabarits, de forme rectangulaire structuré par la mosquée Badr qui est le bâtiment principal et symbolique de la place.

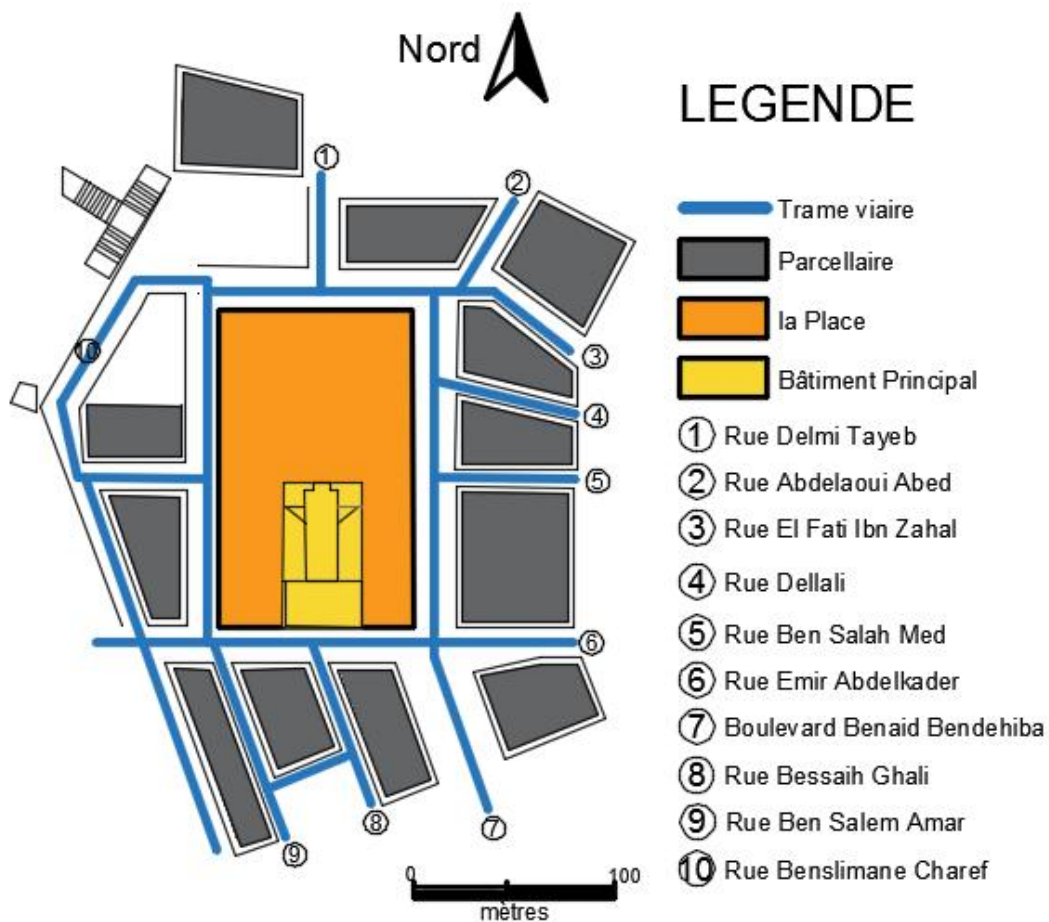


Figure 1.1 : Place 1<sup>er</sup> Novembre 1954, Mostaganem

La fermeture de la place est assurée par les parois des immeubles mais aussi par la disposition des accès. Ces derniers sont dissimulés aux angles à tel point qu'une fois sur place, ils sont invisibles et relégués au second plan, ce qui induit une plus grande intimité aux deux places l'accès à partir de la convergence des deux rues Bessaih Ghali et Emir Abdelkader est le plus remarquablement traité, en effet la bibliothèque actuelle qui se trouve sur l'axes de ces deux rues, ferme la perspective et donne l'impression de l'inexistence de place. Ce n'est qu'après avoir franchi le seuil de la place que nous découvrons sa présence.



Figure 1.2 : Rue Bessaih Ghali

### L'analyse architecturale du bâti :

Le gabarit :

Le gabarit des bâtiments bordant la place varie entre r+2 et r+4,

La coupe réalisée sur la place montre qu'il existe une certaine proportion entre les dimensions de la place et la hauteur des bâtiments qui la bordent : c'est une place en longueur par rapport à la façade de la mosquée avec une superficie de 5000m<sup>2</sup> qui

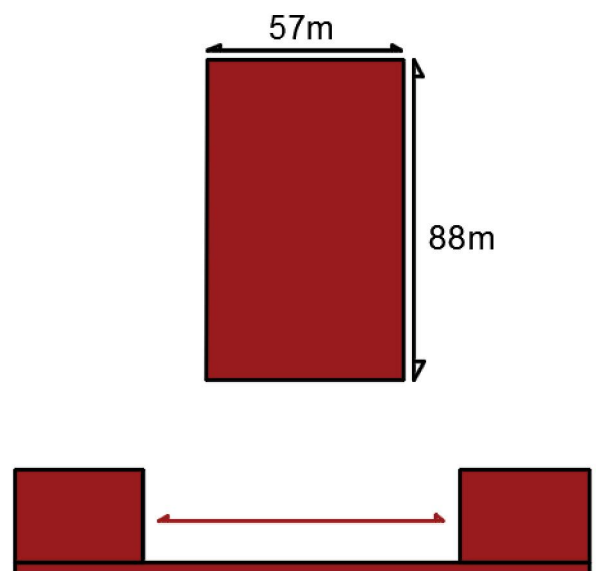


Figure 1.3 : Le Gabarit

fait d'elle la plus grande place du centre-ville avec une largeur de 57m et une longueur de 88m.



Figure 1.4



Figure 1.5

Les façades :

Le bâti du centre-ville Mostaganemois se caractérise par son style architectural colonial, et par l'uniformité de leur traitement et leur gamme de couleurs blanche.

Les ouvertures sont sous forme de rectangles plus hauts que larges ; elles se répètent suivant le même rythme horizontal et vertical.



Figure 1.6



Figure 1.7

Les seules saillies sont les balcons décorés par des consoles d'appui, Ces derniers sont soit des balcons individuels soit des balcons filants cordonnée sur chaque immeuble, de façon à créer un rythme horizontal sur les façades.



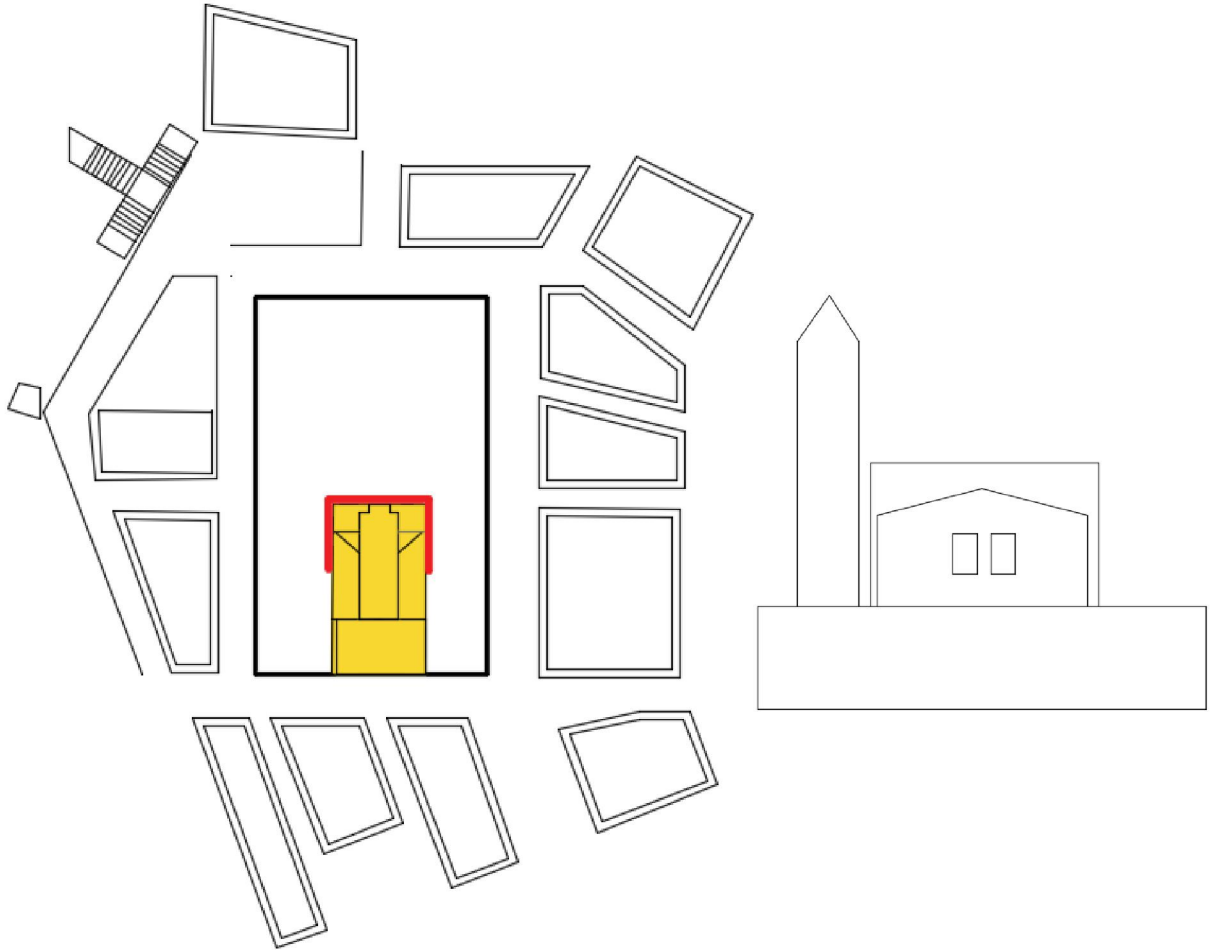
Figure 1.8



Figure 1.9 : la Mosquée Badr

La façade de la mosquée qui délimite la place 1<sup>er</sup> novembre 1954 est, quant à elle, une façade aveugle sur toute sa hauteur hormis les quelques ouvertures sur le niveau supérieur.

## Le traitement de l'espace ouvert :



**Figure 1.10 : Le vaste espace public en fonction de la façade de la Mosquée Badr**

Le centre de la place 1<sup>er</sup> novembre 1954 est complètement dégagé pour offrir une magnifique perspective sur la façade de la mosquée, caractéristique essentielle des places anciennes.

## Le mobilier urbain :



Figure 1.11



Figure 1.12

la présence du mobilier urbain sur la place non approprié, une fontaine d'eau disposé au centre de la place, on peut faire le même constat s'agissant de la végétation des arbres importante, et des palmier non valorisé

## Traitement du sol :

Le sol est traité d'une manière uniforme avec du pavé.

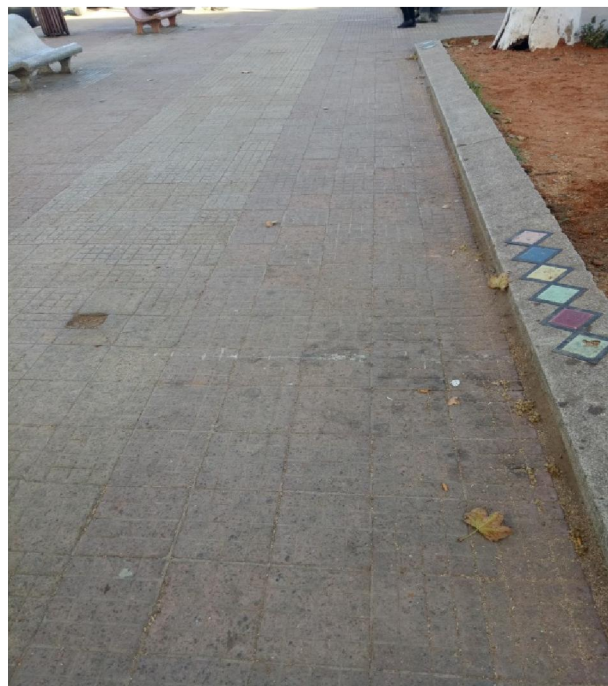


Figure 1.13

**La lumière :**



**Figure 1.14 : Les lumières sur la Place 1<sup>er</sup> Novembre 1954**

Nous remarquons toutefois, la présence de lampadaire sur la place, quant à la mosquée Badr l'absence total de projection lumineuse qui la met en valeur.

### **Mise en perspective des analyses :**

initialement la place du 1<sup>er</sup> novembre s'inscrivait dans le tissu urbain colonial, le dégagement de la place devant la Mosquée Badr à créer la place qui offre un parvis minéral à l'ancienne église, en effet le centre est dégagé pour laisser place à une perspective sur le monument, la fontaine est rajouté par la suite au centre de la place, la présence du mobilier non adéquat et de végétation non traité reste un problème majeur de la place.

### **1.2.3- Analyse des fonctions des usages et des appropriations :**

La place se distingue par sa situation au sein du centre urbain, ce dernier constitue une destination prisée des habitants et des commerçants, la fréquentation de cet ensemble profite pleinement à cette place, le centre véhicule une image d'une ville dynamique où les gens peuvent déambuler le long de ruelles aux abords desquelles l'on trouve toute sorte de fonctions, l'analyse de la place se structure dans les trois sections suivantes :

1-la distribution spatiale des fonctions

2-la distribution spatio-temporelle des usages et des flux

3-l'appropriation de l'espace

Résumé :

Que ce soit pour les flux, les usages ou les fonctions, la place 1<sup>er</sup> novembre joue un rôle mineur. Cependant, elle participe à l'ensemble en tant que relais, tout en étant marquée par quelques sous-espaces moins fréquentés en éventuellement utilisés pour du stationnement illicite.

#### **1- La distribution spatiale des fonctions**

La place dispose d'un espace banal pour la libre circulation des piétons, la circulation automobile est en effet limitée aux voies qui contournent la place

Les autres espaces spécialisés sont les bâtiments qui ferment les fonctions économiques en rez de chaussée (restaurant, artisanat, commerces) les habitations aux étages supérieurs et bien évidemment la mosquée Badr avec la bibliothèque, équipement ouvert à la libre circulation des fidèles, des touristes et des visiteurs pendant la journée.

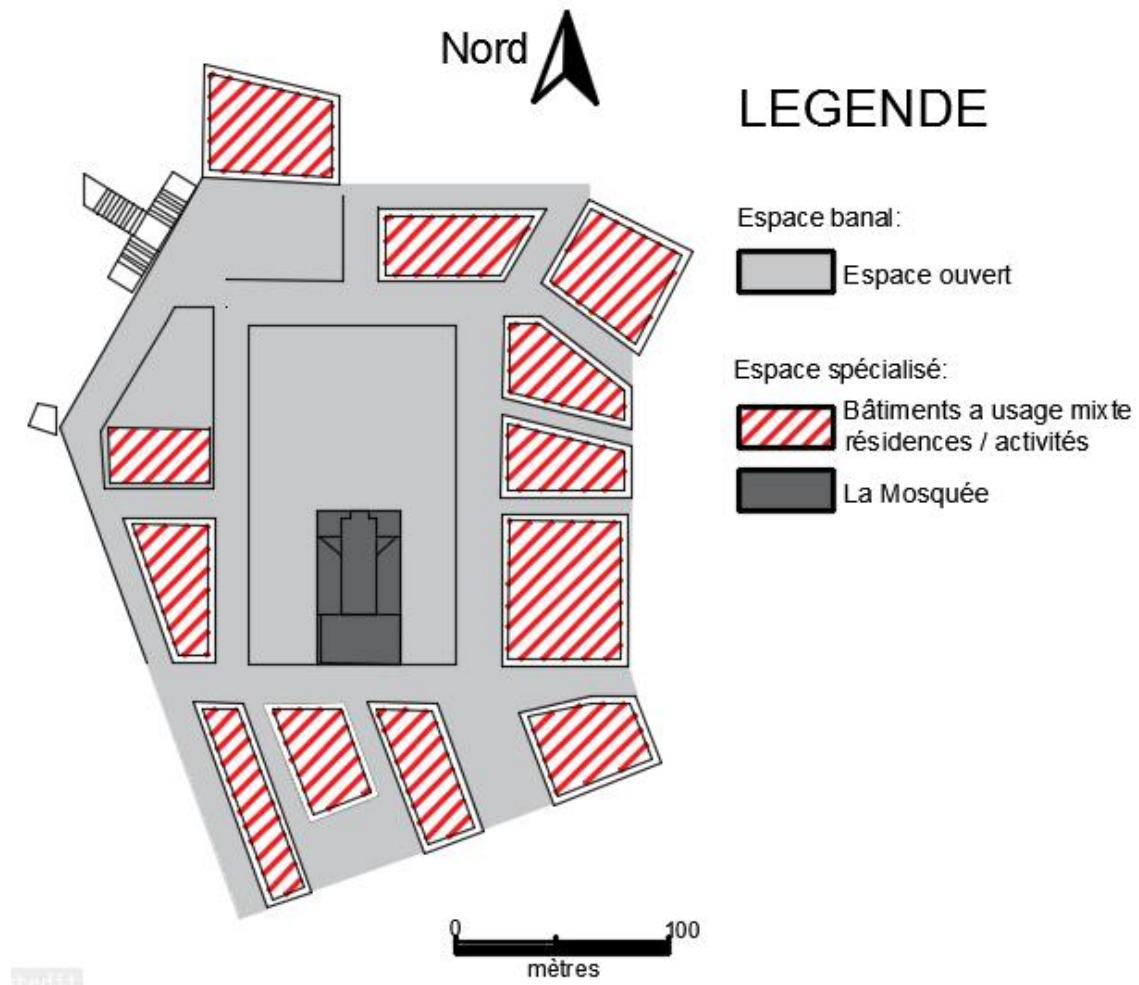


Figure 1.15 : Schéma de la répartition entre espace banal et espaces spécialisés pour la place 1<sup>er</sup> novembre

### Les fonctions symboliques de la place :

#### Une fonction patrimoniale et religieuse :

la mosquée Badr est sans doute le monument le plus important au niveau de la place, son architecture et ses évènements religieux, notamment la fête de laïd participe au dynamisme de la place et sa fréquentation.

D'autres part, l'architecture colonial avec ses ruelles commerçante en font un attrait majeur dans la ville de Mostaganem, la place avec les façades décorés des vieux immeubles colonial qui les bordent, constituent de ce point de vue un symbole de cet patrimoine architectural et urbanistique de la ville de Mostaganem.



Figure 1.16 : Le centre-ville de Mostaganem

### Une fonction résidentielle :

L'offre de logement au niveau du centre-ville est très importante, dans des immeuble généralement mixtes (abritant donc des commerces ou des services en rez de chaussée généralement), on trouve plusieurs résidences principales ainsi que des résidences secondaires et des logements proposé a la location (annuelle et saisonnière).



Figure 1.17



Figure 1.18

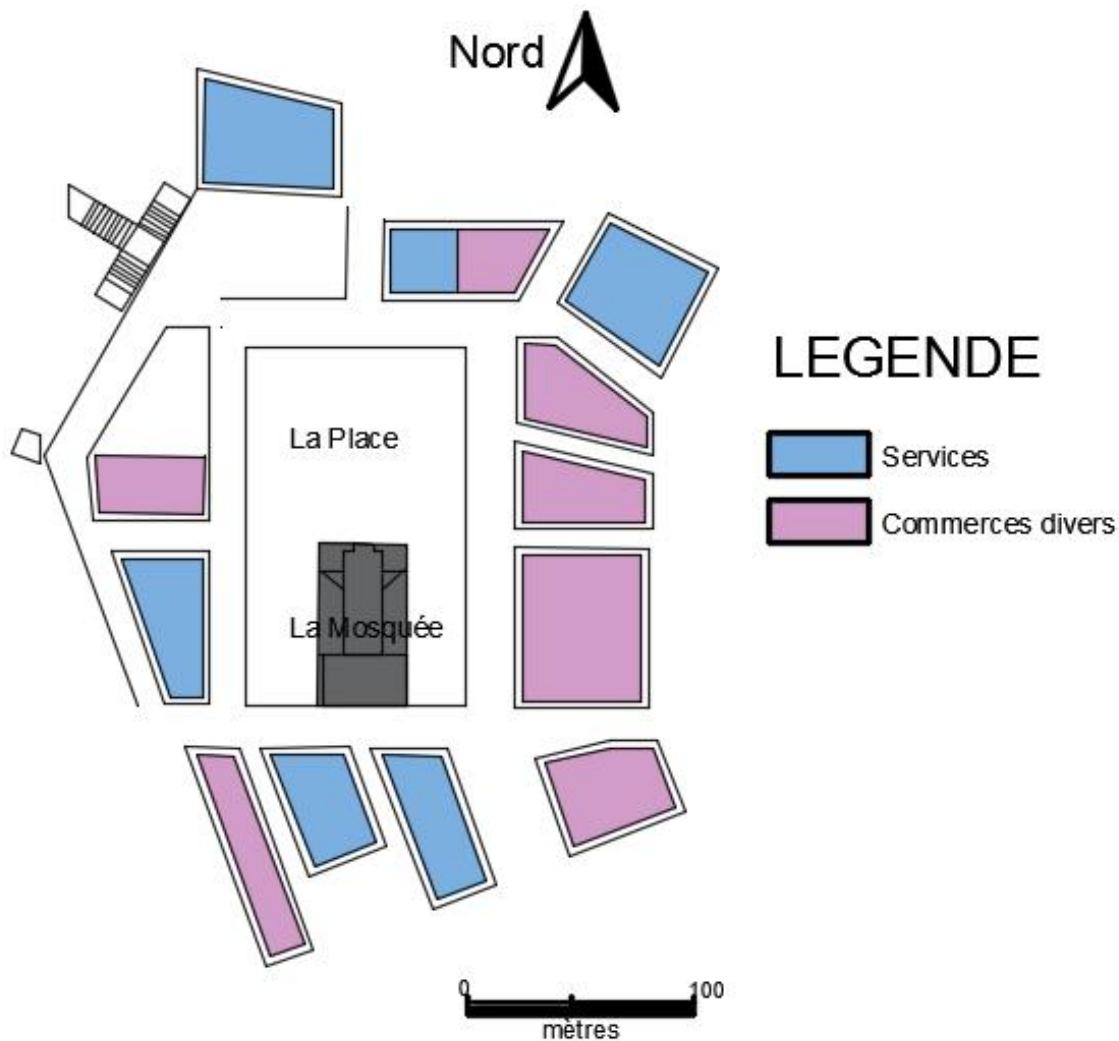


Figure 1.19 : Les fonctions marchandes abritées par la Place 1<sup>er</sup> novembre 1954

### Les fonctions marchandes abritées par la place

Le relevé fait sur la place montre la présence de plusieurs activités marchandes dans le rez de chaussée des immeubles réparties comme suit :

- les restaurant et cafés : c'est l'activité qui prédomine sur la place, on dénombre quatre café et deux restaurant ainsi qu'un kiosque à glace au abord de la place, et divers commerces qui attirent une foule très importante composée essentiellement des riverains
- des boutiques de vêtements de bijoux
- des services : deux agences bancaire et agence d'assurance, deux pharmacies, un hôtel et une clinique.

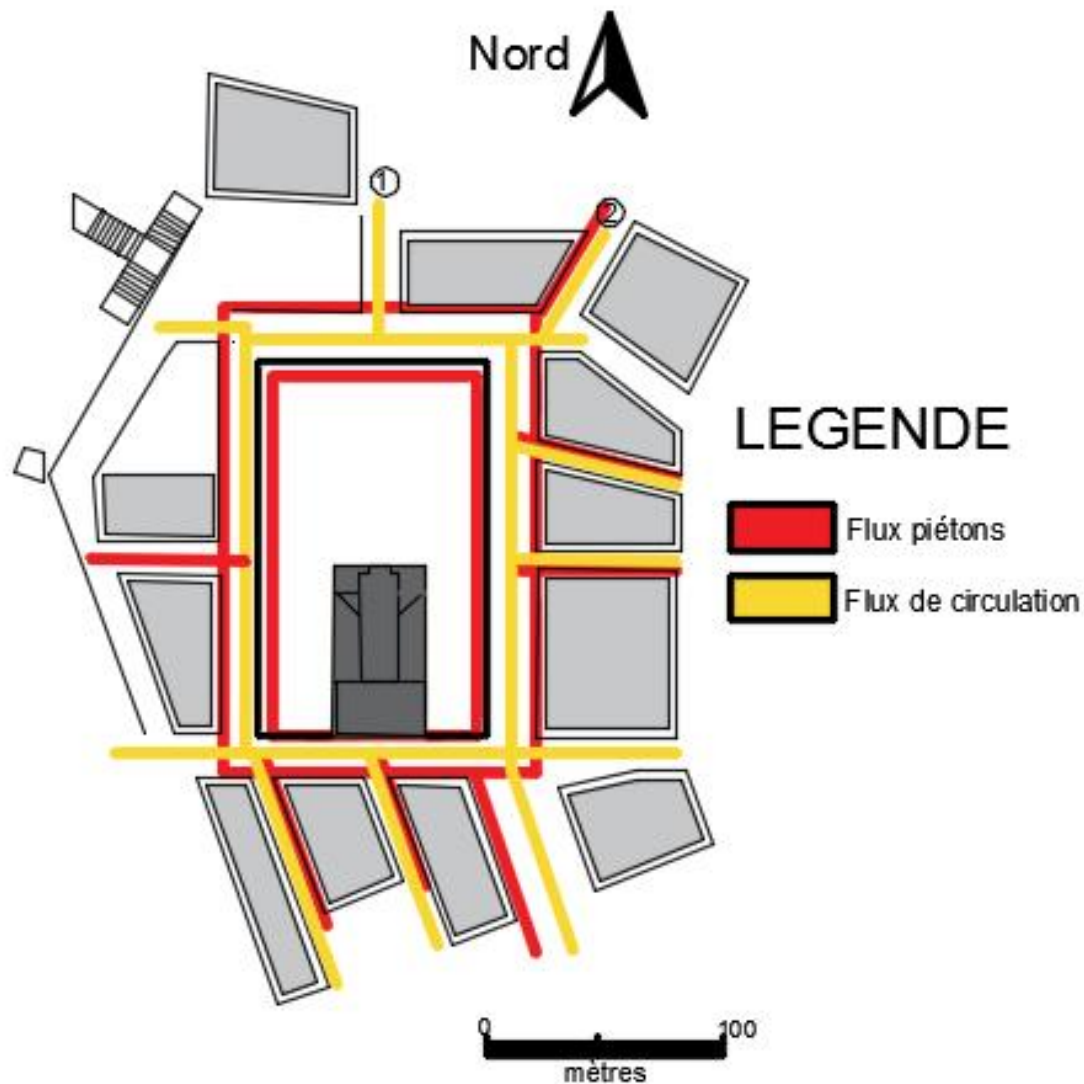


Figure 1.20 : Les principaux flux de mobilité sur la Place 1<sup>er</sup> novembre 1954

## 2-la distribution spatio-temporelle des usages et des flux :

### Les flux de mobilité

Le tissu urbain du centre-ville de Mostaganem est en particulier irrigué par des axes principaux, focalisant la plupart de l'activité commerciale, longeant la face de la mosquée Badr, des flux piétons ont aussi leur importance.

Quant à l'arrêt des piétons il se fait essentiellement à l'abord de la place lorsqu'ils se reposent sur les banc, au croisement des rues ainsi que devant la mosquée Badr, et la station des taxi avoisinante.

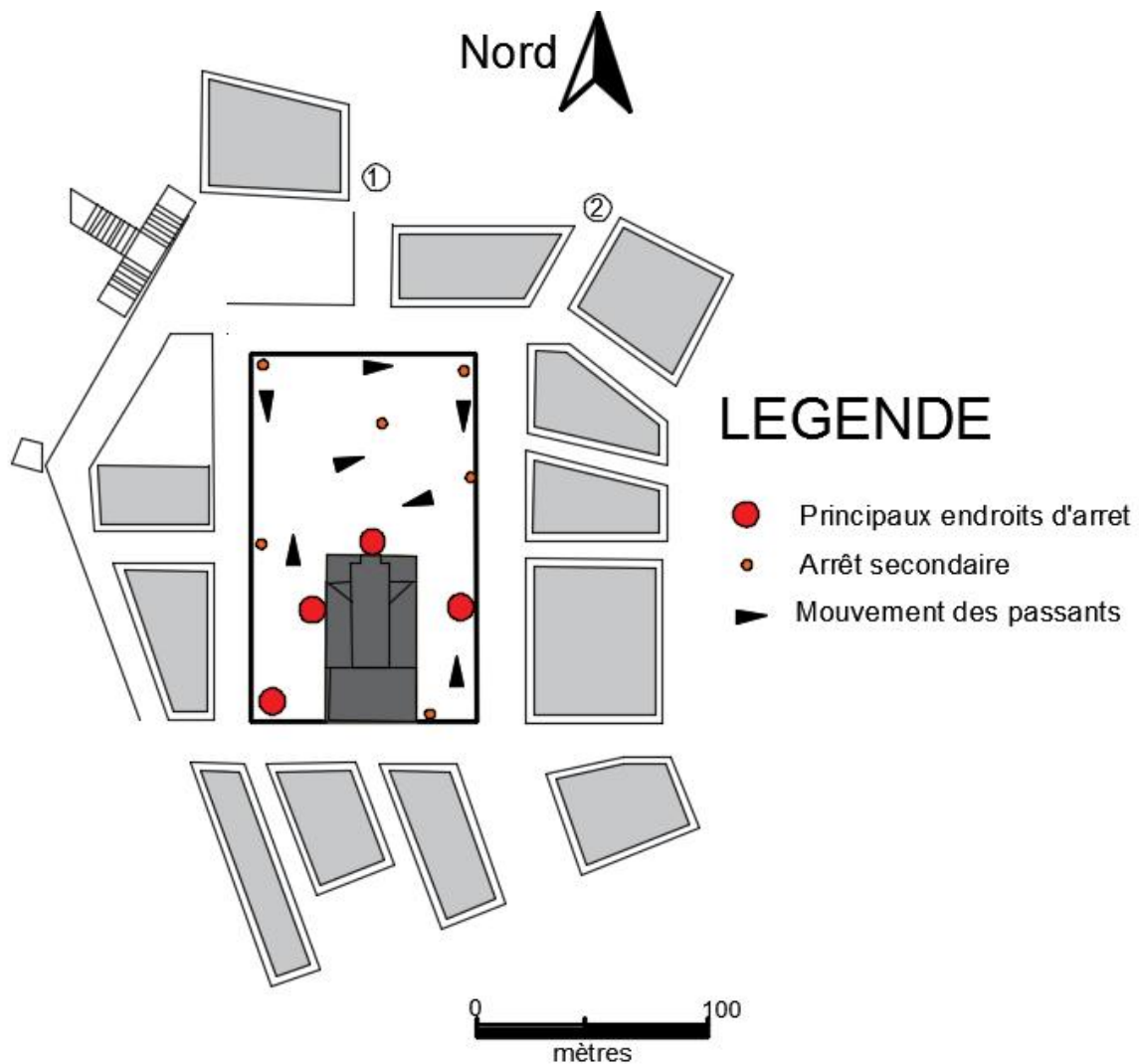


Figure 1.21 : Répartition des personnes à l'arrêt et en mouvement sur la Place 1<sup>er</sup> novembre 1954.

### L'utilisation de la place au cours du temps :

En semaine et hors saison, la place 1<sup>er</sup> novembre 1954 est fréquentée selon les ouvertures des commerces. En effet, le matin vers 9h-10h, à l'heure de l'ouverture des commerces, nous n'avons pu observer que peu de personnes, le reste de la journée est bien plus dynamique. Vers 11h – midi les restaurateurs et les café se remplissent, c'est à 17h qu'il n'y a plus de monde sur la place par la fermeture des commerces.

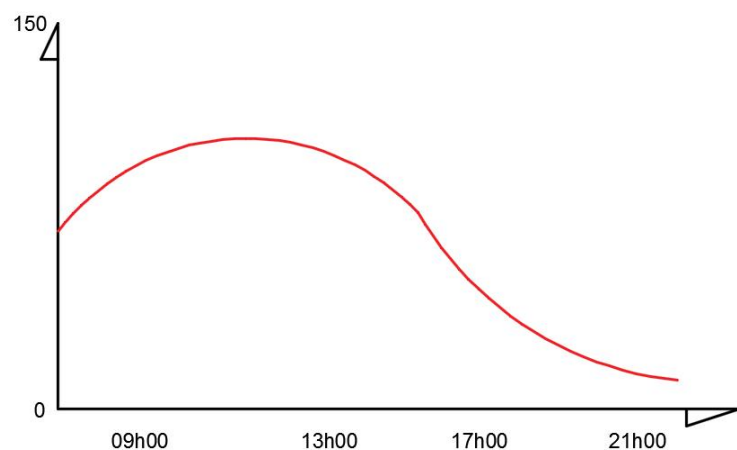


Figure 1.22 : Comptage des présences sur la place au cours de la journée

### Qui sont les usages de la place :

Par observation institut tt au long de l'année, on a obtenu le profil suivant :

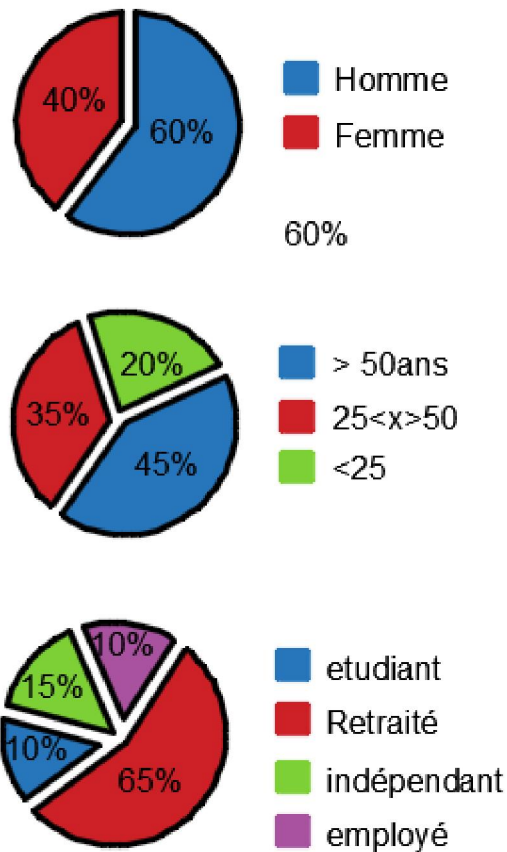


Figure 1.23 : Profil sociodémographique d'un échantillon d'utilisateurs sur la Place 1<sup>er</sup> novembre 1954.

### Comment la place est utilisée par les usages :

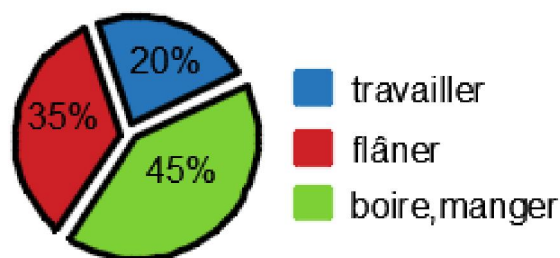


Figure 1.24 : Les motifs de la fréquentation de la Place 1<sup>er</sup> novembre 1954

La majorité des usagers de la place 1<sup>er</sup> novembre 1954 viennent pour boire un café, prendre un repas ou faire des courses. Cependant l'autre moitié passent par la place pour flâner, ou pour la pratique religieuse, du fait par la présence de la mosquée Badr qui donne un attrait culturel à la place, une minorité des usagers passent par la place pour des raisons de travail.

Le temps d'utilisation de la place est assez court, la majorité restent moins de 30 minutes, il y a des riverains qui restent le temps de manger un truc, sur la place l'appel à la prière fait un des premiers motifs de déplacement. Cependant, hors de ses activités marchandes, la place n'offre pas un espace convivial pour l'accueil des touristes et des habitants de la ville, cette permanence réduite des usagers sur l'espace ouvert de la place 1<sup>er</sup> novembre 1954 réduit considérablement son rôle de catalyseur de relations sociales.

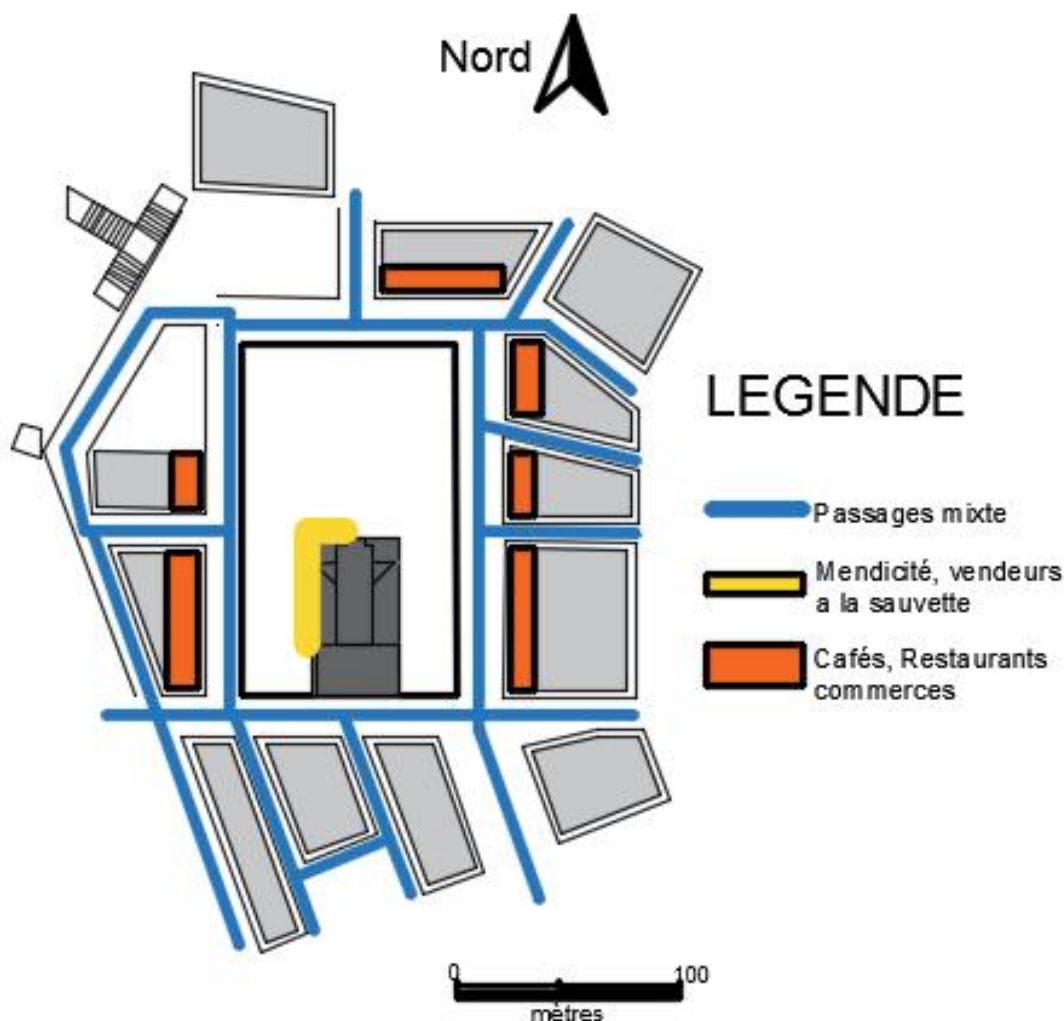


Figure 1.25 : Schéma de distribution de l'appropriation de l'espace dans la Place 1<sup>er</sup> novembre 1954

### 3-L'appropriation de l'espace :

#### La répartition des appropriations :

L'espace public de la place 1<sup>er</sup> novembre 1954 a été détourné par les différents restaurants et commerces qui longent les rez de chaussée des bâtiments qui la bordent, les possibilités d'un arrêt agréable sur la place est très réduite par manque d'attractivité de cette dernière qui tendent à la traverser seulement.

## 1.2.4- Analyse de la perception de la place :

### 1. Les séquences visuelles

Situées à la confluence de nombreuses rues et ruelles de centre urbain Mostaganemois, la place 1<sup>er</sup> novembre 1954 possède un nombre très important de séquence d'accès. Nous avons sélectionné les séquences principales, représentées par le biais de la photographie.

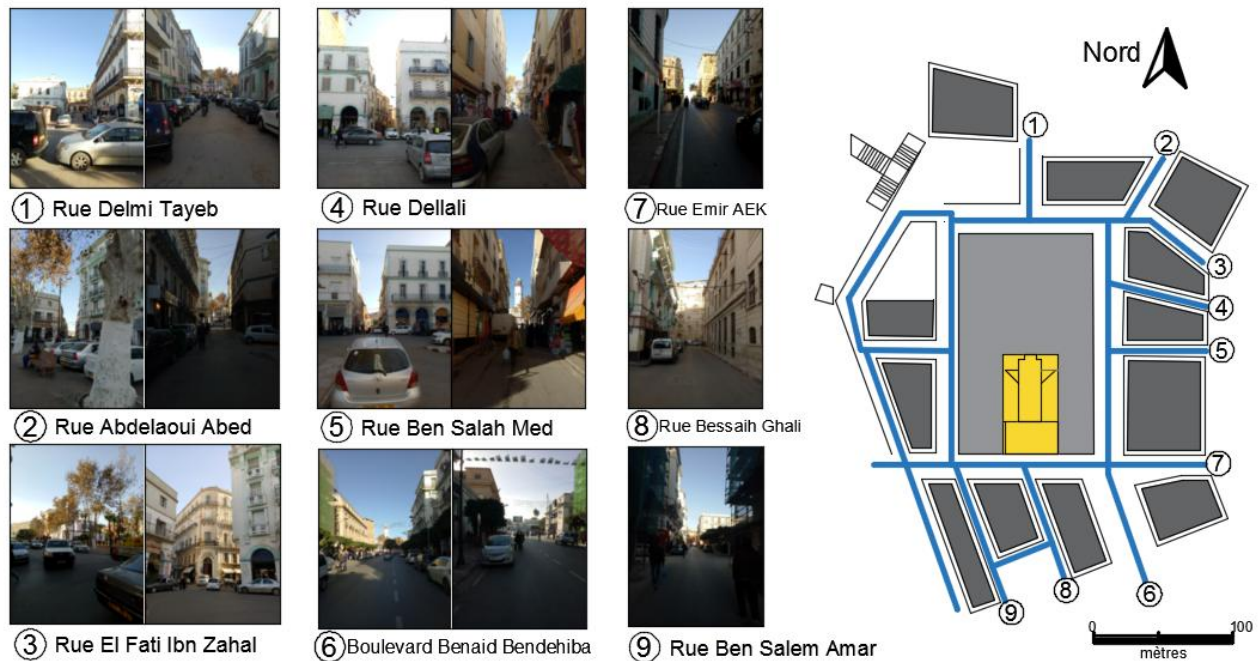


Figure 1.26 : Les séquences visuelles d'approche à la Place 1<sup>er</sup> novembre 1954.

### Boulevard Benaid Bendehiba :

La séquence d'approche la vue bute sur la perspective d'un bâtiment à croix qui abrite une bibliothèque. Cette arrivée latérale sur la place 1<sup>er</sup> novembre 1954 constitue une invitation à la découverte de la place, qui met graduellement en scène son cadre architectural, d'abord par une ouverture partielle (commerces, angle de bâtiment,) puis, en élargissant le champ visuel, par le « magnétisme » visuel de la mosquée Badr, où la façade et le minaret créent une certaine plasticité sur le côté ouest de la place. Il est en revanche vrai que la place 1<sup>er</sup> novembre 1954 reste presque inaperçue au bout de cette séquence d'approche.

### Rue Bensalem Amar :

La séquence d'approche en provenant de la Bensalem Amar est très différente des autres. Les premiers plans (restreignent considérablement le regard de l'observateur, couplant

des fronts bâtis élevés avec une géométrie courbe qui ferme le champ visuel. Soudainement apparaît la partie postérieure de la mosquée Badr.

### **Rue Bessaih Ghali :**

La séquence d'approche en provenant de cette rue converge sur une façade complètement opaque de la bibliothèque actuel, avec l'impression de l'inexistence total de la place 1<sup>er</sup> novembre 1954.

### **Rue Ben Salah Med, Rue Dellali et Rue Abdelaoui Abed :**

La séquence d'approche de ces 3 rues est similaire avec une vision globale latérale de la place, encombrée par la station du taxi et le stationnement illicite.

### **Rue DelmiTayeb :**

La façade de la mosquée Badr se donne à voir au piéton dans son entièreté et de façon frontale sur le fond de la place 1<sup>er</sup> novembre 1954. La mosquée focalise ainsi l'attention du piéton.

Le principal point de repère dans l'ensemble des séquences étudiés est ainsi le minaret de la mosquée et le bâtiment de la croix qui est la bibliothèque, la façade jouant un rôle important seulement dans quelques séquences. Les séquences d'approche sont presque toujours des élargissements soudains du champ visuel en provenance des ruelles.

## **2. L'application de la grille d'analyse de K. Lynch :**

Le petit système de la place 1<sup>er</sup> novembre 1954 est clairement délimité par le front bâti qui l'entoure et est perçu comme un noyau concentrant activités, fréquentations et ambiances au sein du centre-ville de Mostaganem, L'utilisateur a ainsi clairement la perception de l'espace emboîté. Le système de points de repère et le croisement des voies concourent également à l'imagibilité de la place, Dans l'analyse des séquences d'approche, nous avons déjà pu apprécier le rôle de point de repère joué par le minaret et par la façade de la mosquée, D'autres points de repère secondaires sont perceptibles à partir de la place, a fontaine au milieu de la place, La confluence de nombreuses rues de la ville permet de qualifier l'ensemble de la place en tant que nœud où convergent les rues.



**Figure 1.27**

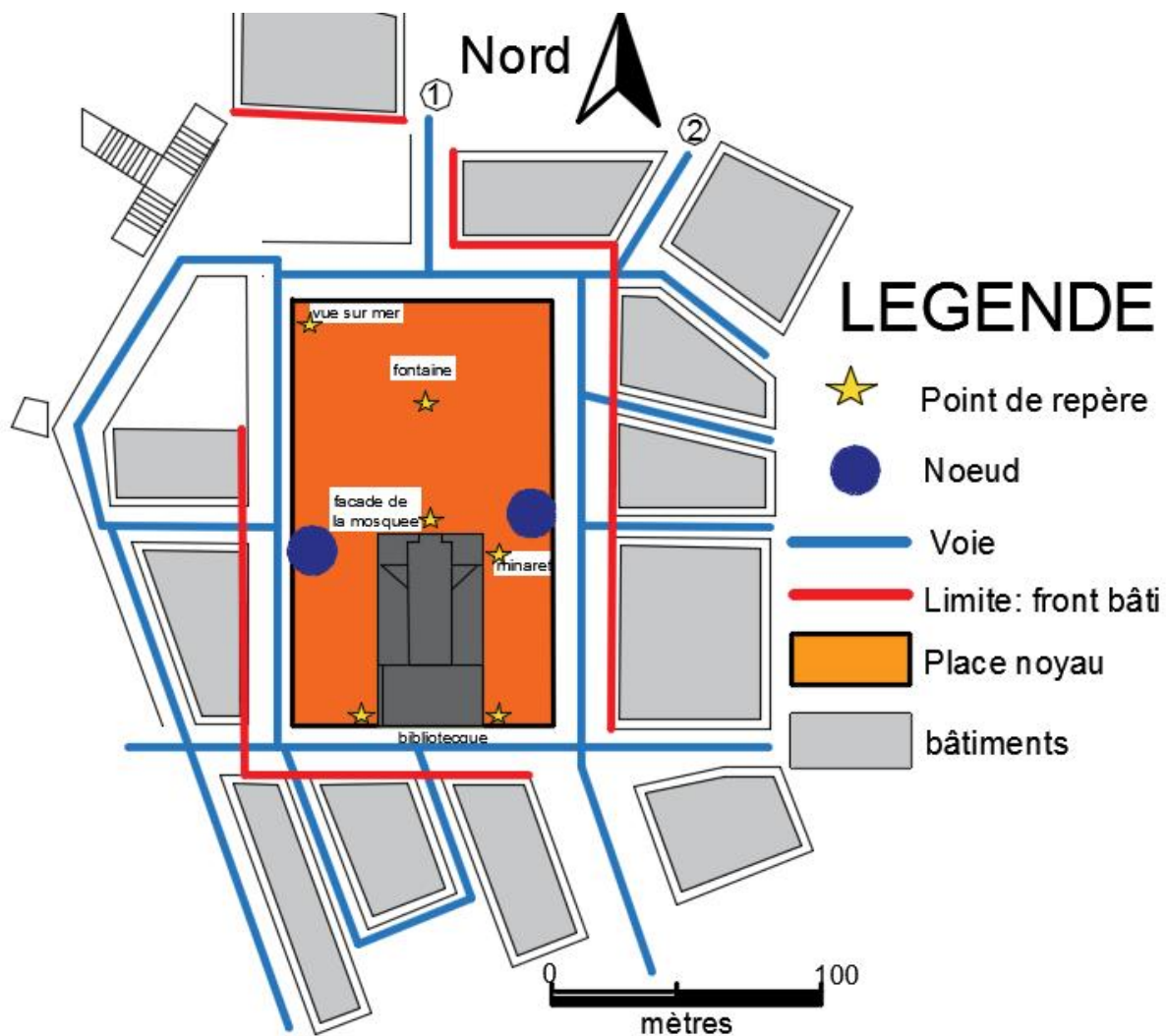


Figure 1.28 : Schéma de composition de paysage urbain de la Place 1<sup>er</sup> novembre 1954

La place-noyau à forte imagibilité, bénéficiant de la présence de points de repère remarquables et à haute valeur symbolique (la mosquée Badr et son minaret), la place 1<sup>er</sup> novembre 1954 peut s'affirmer parmi les places centrales de la ville de Mostaganem dans l'imaginaire de ses observateurs.

### 3. La perception des usagers :

Ce qui caractérise la place 1<sup>er</sup> novembre et lui donne une ambiance particulière ce sont à la fois les bâtiments qui la bordent et les activités qui s’y déroulent. Les mots les désignant sont, la mosquée, les cafés, les restaurants, les commerces. Tous les usagers interviewés perçoivent la place comme étant ancienne, vivante et attachante, plusieurs lui accordent également une certaine originalité (probablement par rapport aux architectures qui la bordent).



Figure 1.29

#### 1.2.5- Le diagnostic approximatif de la place 1<sup>er</sup> Novembre 1954 :

La place 1<sup>er</sup> novembre 1954 est une ancienne place étant conçue en tant que parvis de l’église la convergence des rues, la bonne délimitation de la place par le front bâti et par la façade de la mosquée Badr font de la place 1<sup>er</sup> novembre 1954 une place-noyau et une place nœud au sein de la ville de Mostaganem.

Autour de la place, l’activité économique est importante, Le système de la place bénéficie des atouts de la ville, valeur patrimonial de mosquée l’ancienne église converti et de l’ensemble urbain... qui leurs permet d’accueillir des flux importants durant l’année. C’est une place nœud La principale contrainte de la place c’est la non mise en valeur de la mosquée, une suggestion pour atténuer les effets néfastes de cette situation serait de concevoir un différend traitement de la façade de la mosquée Badr l’ancienne église, par des projections lumineuses ou par des peintures murales.

Son principal atout étant la concentration de restaurateurs, cafés et glaciers au fort pouvoir de captation des touristes. La place est donc attractive du midi à la fin de l’après-midi, l’ouverture le soir serait un une bonne chose pour la vie nocturne de la place et du centre-ville.

Une meilleure organisation de cette place avec une réhabilitation du mur de la mosquée lui permettrait d’améliorer son image auprès des utilisateurs de la place. Elle pourrait accueillir sur ses abords une activité à plus haute valeur symbolique, liée aux services à la population riveraine, dans les domaines de l’éducation, des loisirs ou des activités associatives.

## **Chapitre 02 : LES NOUVEAUX USAGES DE 21<sup>e</sup> SIECLE DE L'ESPACE PUBLIC**

## **Les nouveaux usages de 21<sup>e</sup> siècle de l'espace public:**

### **Introduction**

Pour mieux saisir comment aujourd'hui, l'on s'approprie l'espace public et parfois on le réinvente pour le domestiquer, l'espace public au service d'une ville en mouvement, il reste un des supports majeurs de la lutte contre les ilots de chaleur urbain et un des outils de l'adaptation des villes aux changements climatiques, si les actions sur l'espace public ont jusqu'à maintenant été dictées par les options prises sur les modes de déplacements, plusieurs faits de société sont en train de transformer durablement les usages de l'espace public et la façon de l'utiliser.

L'interdiction de fumer dans les lieux publics et les lieux de travail, réunions de salariés au pied des immeubles de bureau pour allumer sa clope interdite, le débordement des cafés dans la rue amplifié par l'impossibilité de rester dedans pour fumer sont devenus très vite des pratiques courantes.

La large diffusion des ordinateurs et des téléphones portables et la possibilité de disposer d'internet en tous lieux permet désormais de travailler, d'étudier et de s'informer dans les jardins, les rues, les places, tous ces endroits où il est possible de se tenir.

Le piéton qui chemine devient dès lors un individu statique, posé, assis, appuyé sur, adossé à, qui téléphone, qui cherche, qui discute avec sa machine, qui ainsi, seul, est dans un univers autrement plus large que l'espace dans lequel il se trouve.

La Wifi et internet lui permettent désormais d'être beaucoup plus au milieu du monde et de mener toutes sortes de nouvelles activités hors de chez lui, de son bureau, de son université.

Avec l'extension de la nourriture à emporter qui permet de manger salade, soupes et plats chauds sans entrer dans un restaurant, l'espace public devient aussi salle à manger, lieu de pique-nique.

Organisation de toutes sortes d'événements, les actions multiplient à l'initiative de tel ou tel groupe ou association destinées à faire prendre conscience de nouveaux usages possibles, à provoquer les pouvoirs publics pour les faire bouger ou pour inciter tout simplement à s'approprier l'espace public, à le plier aux exigences d'une meilleure qualité de la vie urbaine. Le changement d'usage des voies publiques selon le jour ou la saison est entré dans les mœurs, devenu une habitude, les nouveaux usages initiés par les gens eux-mêmes aussi. Amuser la galerie en faisant une démonstration de hip-hop, distribuer des tracts, accrocher une banderole, faire de la publicité, l'espace public rend visible, donne à voir les

groupements sociaux et leurs revendications, ces pratiques ont alors pour effet de créer un événement spectaculaire qui transforme les autres usagers en public de cette activité.

L'espace public devient théâtre, salle de concert, stade. Toutes ces activités ont en commun une prise de possession temporaire de l'espace public, une appropriation quasi privée ou en tout cas exclusive d'autres usages d'une partie de l'espace.

On constate aussi que des éléments de l'espace public peuvent prendre plusieurs usages et plusieurs vies, s'asseoir sur une rambarde, ou sur le rebord d'une jardinière, faire d'un banc ou une table de jeux, de travail ou de pique-nique, transformer un potelet en porte manteau. Nos mobiliers urbains, pensés et dessinés pour des fonctions très définies sont constamment utilisés à d'autres fins.

Il est de même des œuvres d'art installées dans l'espace public, avec lesquelles le public entretient un rapport très différent de celui qu'il a avec les œuvres qu'il admire dans les musées, le rapport à l'œuvre est ici plus immédiat, plus domestique. L'espace public est plus permissif, moins intimidant, et surtout moins gardé que celui du musée.

Ce constat plaide pour une conception moins fonctionnaliste des mobiliers et des objets destinés à être installés sur l'espace public. Dans cela ouvre un champ de travail pour les concepteurs basé non plus sur l'usage dédié mais sur les usages possibles, sur les usages multiples des objets, pensé aux services rendus par l'objet.

Il existe un lien étroit entre les usages des lieux, leur histoire, leur paysage et leur rôle symbolique. Il semble que certains tiennent une place particulière dans la ville, par une alchimie complexe qui renvoie à leur histoire, à leur ambiance et à notre culture urbaine collective.

## Constat pratiques :

Des faits de société transforment les usages :

- Internet/wifi, interdiction de fumer, prêt amanger...



Pause déjeuner sur l'espace public



« Pause cigarette » au pied d'immeuble



Débordement de cafés dans la rue pour fumer ou boire un verre



Utiliser son ordinateur dans la rue

Une boîte à outils orientée sur les aménagements sobres et les lieux singuliers :

- Des axes de réflexion croisant la mobilité des piétons et des vélos, les usages, temporaire de rues, l'installation de tables de jeux ou de mobilier amovible.





S'asseoir sur une rambarde



S'asseoir sur une jardinière

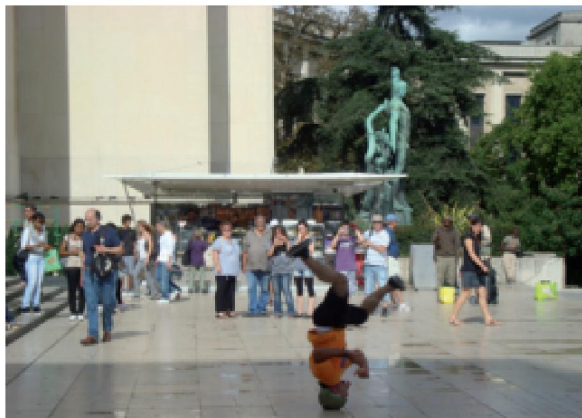


Jouer aux échecs sur une table dans la rue



Faire une sieste sur un banc

- L'espace public ordonne la mise en scène du paysage urbain, il donne à voir la ville
- L'espace public rend visible

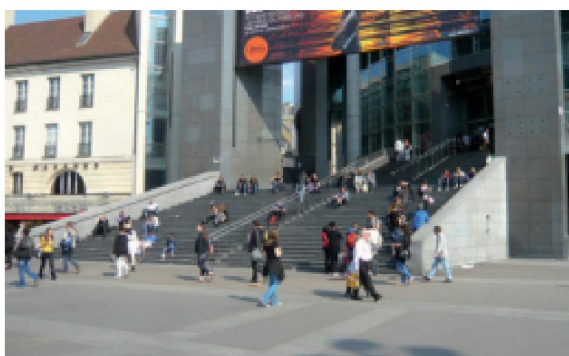


Démonstration de Break-dancer sur l'esplanade du Trocadéro

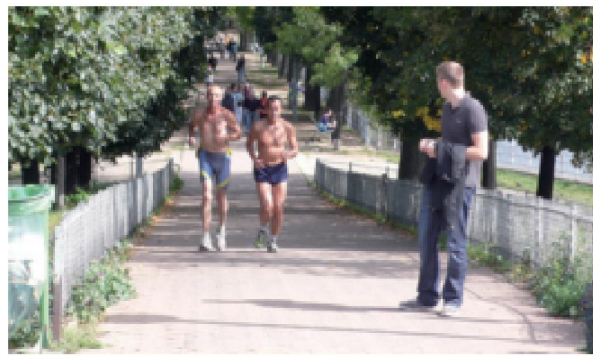


Jouer de la musique sur la place de la Bastille

- L'espace public est réapproprié temporairement pour un évènement.
- Une offre d'équipement de plein air qui s'enrichit.



Rassemblement sur des lieux symboliques:  
les marches de l'Opéra Bastille



Pratiquer du sport dans la rue



L'espace public support pour les œuvres d'art : les colonnes de Burens escaladées



Pique-nique géant sur les berges du canal Saint-Martin



Spectacle musical sur le parvis Georges Pompidou

- L'espace public est le lieu de travail formel et de l'économie de survie ou comment tirer le meilleur parti de sa valeur d'usage.



S'adosser à un poteau



...vendeur de marrons sur le trottoir

- Avec la diversification des moyens de transport de nouvelles forme de signalisation pour libérer l'espace.



Piste cyclable en site propre (boulevard Vincent Auriol)



Stationnement réservé pour handicapés, les deux-roues et mobilier d'information

- Des aménagements simple et réversible à l'échelle du quartier.



**L'installation d'un potager pour plus de convivialité**



**Aménagement a partir de l'existant**

Adaptation au changement climatique :

- S'inspirer d'installations simples et innovantes et des retours d'expériences.
- Penser la ville de demain à partir de l'existant, un patrimoine au service d'une nouvelle gestion des eaux de pluies.



Pieds d'immeubles plantés, cour pavée perméable, Paris 4<sup>e</sup>



Bancs stockant d'eau pluviale, Mumbai, Inde



Jardinière alimentée par l'eau de pluie, New York



Installation artistique stockant l'eau pluviale, Amsterdam



Reprise des bordures des jardinières et des joints des pavés existants. Contre allée du cours de Vincennes, Paris 12<sup>e</sup>.  
Photomontage Apur



Dalles clivées à joints perméables, rue de Malte, Paris 11<sup>e</sup>  
Photomontage Apur

**Chapitre 03**  
**Proposition d'aménagements**

## **La proposition d'aménagement :**

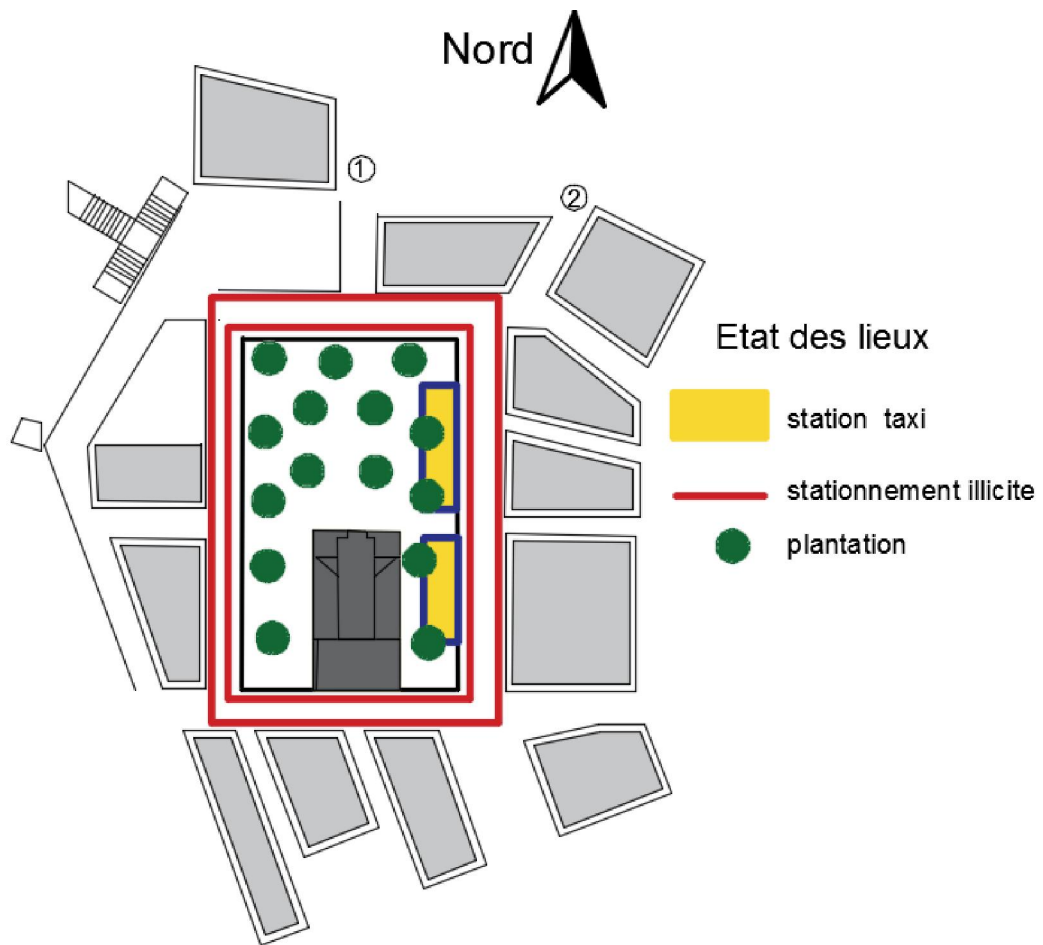
Les aménagements proposés ont fait l'objet d'une réflexion basée sur la recherche de l'urbanité (respecter et mettre en valeur le patrimoine architectural) et de la convivialité (création d'aménagements), il s'agit donc de rendre à la place son attrait en préservant l'existence quotidienne des riverains, tout en organisant les flux de visiteurs régionaux et touristiques.

La place 1<sup>er</sup> novembre 1954 doit ici être particulièrement mise en valeur, en raison de la présence d'un monument historique, la mosquée Badr (l'ancienne église). Ce monument constitue le pôle attractif de la place, et c'est ce prestige qui engendre les flux de visiteurs. Des aménagements piétonniers exclusifs permettront aux flâneurs de se réapproprier l'esthétisme de la place ainsi, il est primordial de laisser minérale la partie devant la mosquée, cet aménagement devait susciter une certaine « émotion architecturale » chez les usagers de l'espace public.

Des bancs publics seront ensuite installés près de la fontaine, avec un usage pouvant être autant bucolique, Afin de revitaliser la place 1<sup>er</sup> novembre 1954, d'autre proposition avec des banc mobile afin de laisser le passant s'approprier totalement l'espace pour un moment de pique-nique ou autre, nous proposons la construction d'un espace réservé aux loisirs extérieurs, pour favoriser la réappropriation de la place par les habitants du centre-ville. En effet, on peut désormais imaginer cette place, en journée comme en soirée, les jours de fête, ou tous, jeunes comme anciens, se promènent, discutent, jouent... L'ombrage de la place créée par la façade de la mosquée devient alors un atout dans sa fonctionnalité. Cet espace sera agrémenté encore une fois de bancs publics mobiles, mais aussi de tables incorporant un motif en damier, pour les amateurs de jeux de société. la place 1<sup>er</sup> novembre 1954 acquerra également un regain d'intérêt par la requalification fonctionnelle d'un des bâti existant qui pourrait être réservé aux activités culturelles et de loisirs d'intérieur, comme la peinture, la poterie, la musique, ou encore les jeux de société et de rôles d'une estrade comme mémorial pour la ville du théâtre a la place de l'ancien bâtiment du théâtre démoli suite à une incendie..

La création d'espaces publics dédiés aux loisirs, et du potager à petite échelle pour encourager l'esprit participatif, puisque le succès de ce type de lieux chaleureux et conviviaux ne s'obtient que lorsqu'une dynamique collective est déjà présente sur l'espace public en question.

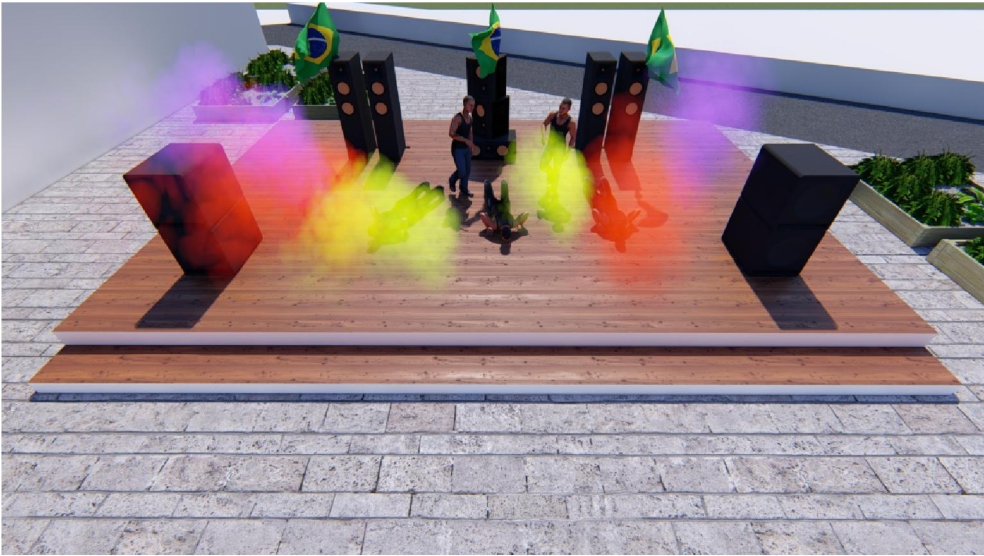
**Etat des lieux :**



**Rendu :**

**Proposition 01 :**

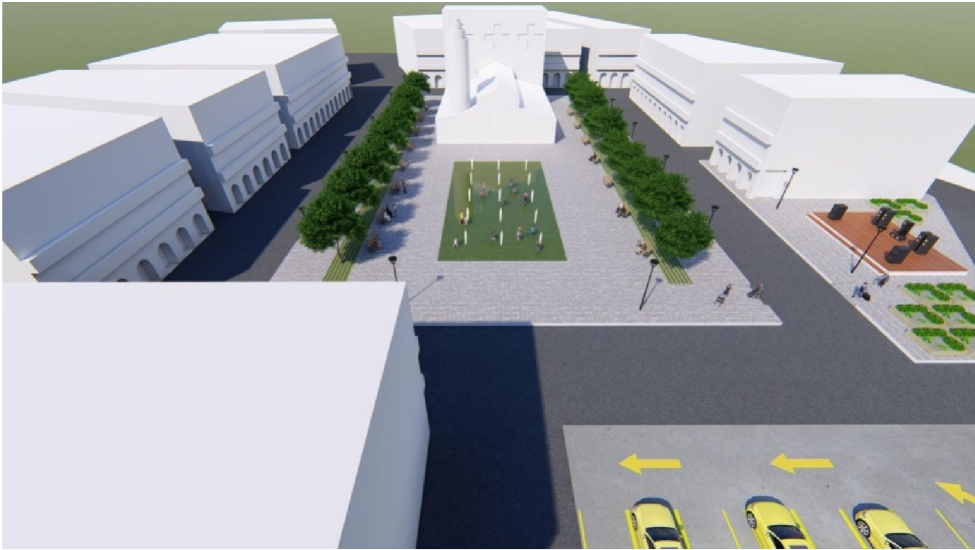




**Proposition 02 :**



**Proposition 03 :**





La mise en valeur de la Mosquée par un dégagement visuel avec un aménagement d'un plan d'eau accompagné d'installation de fontaines sèches et ludiques qui feront le bonheur des petits et des grands qui peuvent s'amuser avec des changements aquatiques spectaculaires qui rempliront de vie l'espace occupé.

Adaptation au changement climatique (les matériaux, les arbres, l'eau).

Rendre la chaussée poreuse, un espace non imperméable, une règle hygiéniste à la fois pour ses raisons de l'envoi de chaleur des matériaux, mais aussi pour les arbres, pour les bienfaits de la vie en ville, l'effet de rafraîchissement sur les espaces habités avec la favorisation du végétal dans la ville.

Installation d'une scène de théâtre de rue comme mémorial à L'ancien bâtiment du théâtre démolit suite à un incendie

Accessibilité pour tous, multiplier les moyens pour les gens à mobilité réduite.

Installation de mobilier urbain mobile adéquat favorisant la convivialité.

Redécouvrir les pavés et leur mise en œuvre et remplacer les joints de béton par des joints poreux (sable), ou recours à la dalle clivée plus durable et réduire le recours systématique au béton étanche.

La requalification de l'ancienne sacristie qui est actuellement une bibliothèque abandonnée et lui donner un nouveau souffle, ajoutera une activité à haute valeur symbolique, et par conséquent, il faudra aménager un accès direct sur la place, pour la rendre visible

Le déplacement de la station Taxi et le transfert du stationnement illicite vers un parking a étages prochainement construit.

Dés imperméabiliser les sols autour des arbres en créant des fosses continues, associer le minéral et le végétal (quand l'eau coule dans la rigole elle va aussi dans la partie planté) et connecter les gouttières.

La mise en valeur du patrimoine par des projections lumineuses pour plus d'attractivité et l'embellissement de la vie nocturne.

### **Conclusion :**

La place a toujours un rôle important a jouer entant que lieu urbain civique, même si l'on traverse une période de dépolitisation et d'individualisation croissante, elle rappelle et renvoie aux aspirations politiques prônant l'égalité, le civisme, le discours et l'échange idéologique ; elle encourage la vie conviviale en plein air, grâce a des condition climatique favorables.

Malgré ses mutations continues, elle est facilement assimilée par la culture populaire et elle constitue un précieux patrimoine d'espace de vie et de civisme quotidien.

Avant d'améliorer la condition de vie a l'intérieur du logement, il faut déjà améliorer la vie à l'extérieur (faire place ), l'objectif est de changer la posture du promeneur qui, de spectateur aveugle, déambulant dans un monde urbain deviendrait un promeneur érudit attentif et clairvoyant, la lecture des façades, le déchiffrement de leurs symboles et la compréhension du message architectural offre un double regard sur le monde présent et sur le monde antique légué en héritage, le promeneur retrouve les traces d'un fond culturel qu'il peut s'appropriier et faire sien.

L'espace public se réinvente pour accueillir plus d'usages et de services, il est lieu de rencontre, voire lieu d'action.

Aujourd'hui il s'agit de réinventer la façon de concevoir, de programmer, d'expérimenter, de construire l'espace public entre acteurs et usagers.



## **Bibliographie :**

- Robert Krier, *L'espace de la ville : théorie et pratique*, archives d'architecture moderne, Bruxelles, 1975, p.7
- Quivy Raymond et VAN CAMPENHOUDT Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Edition Dunod, Paris, 2007, p. 17.
- Métaphore empreinté à Rocio Penalta Catalan, *La ville en tant que corps : Métaphores corporelles de l'espace urbain*, Revue TRANS N11 – Trahison, Presse Sorbonne Nouvelles, 2011
- BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *guide de l'enquête de terrain*, Edition La Découverte, Paris, 2003, p. 34.
- Espace public [archive] Définition dans *Hypergééo*, encyclopédie de géographie en ligne.
- Jürgen Habermas, *L'Espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris, 1997.
- Goffman, E. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne – Les relations en public – tome 2*, Paris, Minuit
- Isaac Joseph. *Essai sur la dispersion de l'espace public*, 1984, Edition Sociologie des Formes, Librairie des Méridiens.
- Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, coll. *Pocket Agora*, Paris, 1983
- Bernard Miège, *La société conquise par la communication. I. Logiques sociales*, Grenoble : PUG, 226 p.
- Bertrand M, Listowski H. *Les places dans la ville*. Dunod.; 1984:92 p.
- Pierre merlin, Françoise Choay et al. *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, 1988, 1 vol.
- GAUTHIER Bernard, *Espace urbain. Vocabulaire et morphologie*, Editions du patrimoine CMN 2003.
- Raymond Ledrut et son oeuvre, n° spécial 57-58 d'"Espaces et sociétés", 1989.
- Pierre Merlin (dir.) et Françoise Choay (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, coll. « Quadrige dicos poche », avril 2015 (réimpr. mai 2000 [éd.

revue et augmentée], 2005, janvier 2009 [éd. revue et augmentée]), 4<sup>e</sup> éd. (1<sup>re</sup> éd. 1988), 1008 p.

- Rob Krier: *A RomanticRationalist; Architect and UrbanPlanner*, Springer, 2005.

- Toussaint J.-Y. & Zimmermann M. (dir.), *User, Observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Collection des sciences appliquées de l'INSA de Lyon, 2001.

- Jacobs Jane, 1992. *The death and life of great American cities*. USA: Vintage (1<sup>ère</sup> éd.1961).

- Lévy Jacques &Lussault Michel, 2003. *Logiques de l'espace, esprit des lieux - Géographie de Cerisy*, Paris, Belin.

-A ce propos voir l'article 'ArabSpring' and the City de M. Lopes de Souza et B. Lipietz (2011).

- Dris Nassima, 2000. *Projet urbain et espace public à Alger : de la ville programmée à la Dris Nassima*, 2000. *Projet urbain et espace public à Alger : de la ville programmée à la ville revendiquée*. In : Carrière Jean-Paul (Dir.). *Villes et projets urbains en Méditerranée*. Tours : CNRS-UMS 1835 Université de Tours, pp.111-121

-Remy, Souk et citoyenneté dans le monde arabe (frankmermier).

-A.Raymond (1985,p184, 1989,p194, 1995,p326)a trouver dans fichier

-Amara bekouche, 1997, *Espace vert urbain publique : entre pratique et conception*.

-Isaac Joseph, *la ville sans qualité*, édition de l'AUBE 1998, p31 a trouver p18 parag 18

-Pierre Merlin et Françoise Choay, *dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*.

-Rocio Penalta Catalan, *la ville en tant que corps : métaphores corporelles de l'espace urbain*, Revue TRANS n°11, TRAHISON, Presse Sorbonne nouvelles, 2011, essai sur la littérature et la société

-Italo Calvino, *la ville doit trouver ses dieux*, Barcelone, tusquets, 1995, p34